

Un enfant ou un travail : faut-il choisir ?

Godelieve Ugeux

ETUDE ACRF 2013

Déjà parus aux éditions ACRF

WARRANT F., *La mobilité des personnes en milieu rural*, ACRF, Série Milieu rural, 2005, 153 p., D/2005/10.424/1

Collectif ACRF avec la collaboration de HENNEQUIN P., *Dieu à l'épreuve des images*, ACRF, Série Recherche de sens, 2005, D/2005/10.424/2

ANSAY F. et WARRANT F., *Se loger en milieu rural, un défi*, ACRF, Série Milieu rural, 2006, 104 p., D/2006/10.424/2k

ANSAY F., *Le milieu rural, un espace à habiter*, ACRF, Série Milieu rural, 2006, 104 p., D/2006/10.424/2

JAMAR A. et LAURENT B., *100 ans d'ACRF. Genèse et transformation d'un mouvement social*, Série Milieu Rural, 2007, 67 p., D/2007/10.424/1

BODSON F., *Des commerces et des services à proximité en milieu rural*, ACRF, Série Milieu rural, 2007, 65 p., D/2007/10.424/2

HENNEQUIN P. avec la collaboration de LAURENT B., *Croyances religieuses? Dérives sectaires? Apprendre à discerner*, ACRF, Série Recherche de Sens, 2008, 38 p., D/2008/10.424/2

JAMAR A., *Femmes en mouvement. Portraits d'actrices*, ACRF, Série Milieu rural, 2008, 73 p., D/2008/10.424/1

GEORIS C., *La précarisation des femmes en milieu rural. Approche quantitative*, ACRF, Série Milieu rural, 2008, 57 p., D/2009/10.424/1

GEORIS C., *Résister et adapter ses pratiques à la condition précaire. A propos de la précarité de femmes de plus de 45 ans en milieu rural*, ACRF, Série Milieu rural, 2009, 36 p., D/2009/10.424/2

DEBOIS M., *Quand rural ne veut plus dire agricole*, ACRF, Série Milieu rural, 47 p., D/2010/10.424/1

DEBOIS M., *Les femmes et l'agriculture, l'union vitale ?*, ACRF, Série Milieu rural, 42 p., D/2010/10.424/2

FOURNEAUX J., *Vieillir au féminin en milieu rural wallon. Conditions de vie de femmes de 75 ans et plus*, ACRF, Série Milieu rural, 50 p., D/2011/10.424/1

HONOREZ A., *Le roman de terroir, source de questions*, ACRF, Série Milieu rural, 49 p., D/2011/10.424/2

DEBOIS M., *A l'avenir, tous au village ? Confrontation de points de vue...*, ACRF, Série Milieu rural, 47 p., D/2012/10.424/1

UGEUX G., *Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ? Au-delà d'une reconnaissance apparente de l'égalité femme-homme*, ACRF, Série Milieu rural, 58 p., D/2012/10.424/2

Dépôt légal D/2013/10.424/2

© ACRF ASBL

Editrice responsable : Daisy Herman

Rue Maurice Jaumain, 15, B-5330 ASSESSE

contact@acrf.be - www.acrf.be

Décembre 2013

Table des matières

1	Un désir qui entraîne la responsabilité de tous	5
2	Les femmes ont toujours travaillé	6
3	Par ici la pilule	8
4	Désir d'enfant : un peu, beaucoup..., ou pas vraiment !	10
5	Vers la parentalité	12
5.1	Entre les hommes et les femmes des bouleversements	12
5.2	Tradition et bond en avant	13
5.3	Maman tout de suite ?	14
5.4	Les papas, entre désir et revendication	17
5.4.1	Papa en famille : c'est tout bon	17
5.4.2	Quand l'homme s'énerve	18
5.4.3	Père heureux	19
5.5	« Metro-boulot-marmot »	20
6	Travailler pour vivre, mais s'épanouir aussi !	23
6.1	Du labeur au contentement !	23
6.2	Des horaires à agencer	24
7	L'entreprise intraitable ou accommodante ?	26
8	Au secours les grands-parents ?	29
9	Les arabesques de la politique familiale	32
9.1	Le chômage comme palliatif	32
9.2	Le crédit temps	33
9.3	Dix jours de congé pour papa !	34
9.4	Carrière entre parenthèse pour elle ou pour lui ?	35
9.5	Pour qui la pension complète ? Et combien ?	36
9.6	Titres-services et crèches riment avec travail	38
10	« A la maison aussi longtemps que les enfants y sont ! »	40
10.1	Le triptyque du « citoyen parent »	40
10.2	L'indemnisation de garde : une régression ? Pas forcément !	41
11	Conclusion	43

Un enfant ou un travail : faut-il choisir ?

« A peine fait le test positif, j'étais sonnée par la nouvelle ; tout se passe dans la tête ! Grande joie et petit stress. Est-ce la grossesse en tant que telle ? Est-ce mon couple (nous ne sommes pas mariés) ou mes capacités de mère qui m'inquiètent ?

On avait déjà parlé de cela ensemble, la concrétisation du projet ne changeait rien. En fait, c'était le stress au niveau du boulot. Comment vais-je faire pour mes horaires ? Pour quitter une réunion à 5 heures ? On est tous censés faire croire que la priorité pendant les heures de travail, c'est le boulot. Or ma priorité sera toujours la famille. Je sais que je prendrai des remarques de la part des hommes et des femmes et je constate que ce ne sont pas forcément les hommes qui sont le plus macho. A mon boulot, les femmes ont fait des choix privés et coûteux pour n'avoir pas à se soucier de leurs enfants et ne pas quitter le travail plus tôt que les autres. Je pense que ce sont des attitudes qui reflètent des valeurs, des choix profonds. Certaines ne voient aucune difficulté de ne pas voir leurs enfants le matin ou le soir et partagent la présence avec le père : moi c'est le matin, toi c'est le soir ! » Bénédicte

1 Un désir qui entraîne la responsabilité de tous

« *Ne pas parvenir à trouver une place dans une garderie pour mon enfant est-ce une question privée ou de politique sociale ?* » Florence Montreynaud

Bien que toujours tributaire des générations précédentes, la famille se construit dans un environnement social plus ou moins favorable à son épanouissement. Réfléchir au choix entre travailler et être parent relève donc d'une problématique privée dans une société donnée. Trop longtemps et trop exclusivement, les femmes ont endossé la responsabilité des soins de l'enfant pour la satisfaction ou aux dépens des pères. Quoi qu'il en soit, cela arrangeait bien le système d'organisation sociale initié par le patriarcat. Mais avec les avancées scientifiques et sociales, les femmes ont pu prendre la place qui leur revenait en tant que femmes et citoyennes, non plus en termes forcés de complémentarité, mais en égalité de *droit à être*. Et c'est pour le bien de l'enfant que deux parents veillent sur lui. Importante responsabilité dans une société qui se modifie aujourd'hui jusque dans son intimité selon des lois et des changements de mœurs et de mentalité ! Un désir privé - devenir parent - entraîne ainsi la responsabilité de tous ? Comment ? Pour quels enjeux ? C'est ce sur quoi nous nous proposons de réfléchir dans la présente étude.

Après un bref aperçu historique sur le travail des femmes et leur émancipation personnelle grâce à la maîtrise de la fécondité, l'étude s'intéresse au désir d'enfant. Comment le couple y pense-t-il et s'en empare-t-il selon le point de vue de l'un et de l'autre évoluant dans sa prise de conscience par rapport à la procréation ?

Ensuite, vient la question du travail, lequel peut être chargé de pénibilité mais de satisfaction à la fois. Comment l'articuler à la famille ou l'inverse ? Le temps de travail peut-il être modifié, amélioré ? Que veut, que peut l'entreprise ? L'Etat apporte-t-il des solutions ? Ou bien les grands-parents sont-ils fréquemment l'indispensable roue de secours ? Faut-il prendre une pause professionnelle ? Peut-on choisir de rester à la maison pour les enfants ? Et d'où viendra la pension et combien ? L'Etat doit-il davantage se préoccuper du sort de la cellule familiale ?

Pour mener cette étude, nous avons construit une méthode d'enquête qui articule témoignages spontanés, interviews et articles de presse. Sans oublier de consulter les sites institutionnels et de solliciter la réflexion des mouvements associatifs. Le Web a permis d'autres entrées d'opinions en consultant les forums et autres blogs investis par la même problématique de conciliation « boulot-marmot ». Petit à petit, les données utiles au choix de fonder une famille et les réflexions qu'elles suscitent ont constitué un puzzle de points de vue, d'informations, d'initiatives qui peuvent éclairer une décision personnelle avant de devenir parent. Et bien sûr à chercher voire revendiquer des solutions sur le plan public.

2 Les femmes ont toujours travaillé

Pour la plupart des adultes, le temps de vie se situe entre deux responsabilités majeures : travailler et élever des enfants. Cela se présente-t-il de la même façon pour les hommes et les femmes ?

De tous temps, les femmes ont travaillé, que ce soit au foyer ou hors du cadre familial. Par le passé, dans les classes moyennes, la répartition des rôles se faisait presque naturellement entre l'homme « gagne-pain » et la femme « gardienne du foyer ». Métaphores qui ne doivent pas faire oublier les labeurs ouvriers et agricoles, les petits commerces, les métiers artisanaux et la confection à domicile. Au XX^e siècle, en France, 90% des femmes travaillaient dans l'agriculture ou le commerce, dans l'industrie textile et le service domestique. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, elles étaient cantonnées dans ces professions. Au fil des générations, avec l'arrivée de la mécanisation, les métiers se sont fragmentés pour évoluer en emplois « typiquement féminins » ou « typiquement masculins ». De façon générale, les femmes assurent les tâches les plus ingrates et les moins bien payées. Le clivage des sexes résultant des rapports dominant/dominé s'implante dans les mentalités par rapport au travail des femmes et se présente sur un axe oscillant entre le manque (voire l'absence) de reconnaissance de leur labeur par la société et la volonté politique de les maintenir au foyer. D'une société à l'autre, d'un gouvernement à l'autre, avec des avancées et des retours en arrière, les politiques familiales varient et sont régulièrement controversées. Par exemple, une mesure comme l'allocation maternelle permettant aux jeunes mères de renoncer à leur activité professionnelle peut être interprétée comme une politique de la mère au foyer fondée sur un partage des rôles traditionnels mais aussi soutenir un choix individuel vu comme favorisant une meilleure qualité de vie familiale!

Des dispositifs officiels aux arrangements informels pour assurer le quotidien, les conditions d'organisation du travail et la persistance de fortes inégalités de genre ne concourent guère à l'équilibre entre famille et travail, lequel reste toujours à trouver ! Nonobstant, la majorité des femmes, surtout celles qui ont acquis un diplôme, désirent travailler et même visent une progression professionnelle qui leur apporte autonomie et satisfaction personnelle. La société occidentale évolue bien sûr vers l'égalité des genres mais a encore du chemin à faire. Car chez nous comme ailleurs, les dépréciations que subissent les filles et les femmes constituent une source majeure de souffrances et de précarité qui, même variant d'un pays à l'autre, se perpétuent sous tous les ciels du monde, du Nord au Sud, de l'Orient à l'Occident. Les discriminations en matière de santé, d'éducation et de conditions professionnelles ont des répercussions négatives sur la vie des femmes. Et cela se mesure par un *indice* d'inégalité de genre (IIG) qui reflète les désavantages pour les femmes dans trois dimensions : la santé, l'autonomisation et le marché du travail. Comme l'explique Le Rapport sur le développement humain :

« L'indice indique la perte de développement humain due aux inégalités entre les réalisations des femmes et des hommes dans ces dimensions. Il va de 0 (quand les

femmes et les hommes sont à égalité) à 1 (quand les femmes sont moins bien traitées dans l'ensemble des dimensions mesurées).

(...)

Les pays ayant une distribution inégale de développement humain souffrent d'une inégalité élevée entre hommes et femmes, et les pays avec une haute inégalité entre les genres souffrent également d'une distribution inégale de développement humain. »¹

En fin de compte, ce sont les travailleuses occupant les niveaux les plus bas sur l'échelle socioprofessionnelle et vivant seules dans la débrouille et la galère qui subissent la plus forte dégradation de leurs conditions de vie, de leur santé, tant sur le plan physique que psychologique. Dans son récit bien connu « *Le quai de Ouistreham* »², Florence Aubenas raconte son expérience de cinq mois avec les nettoyeuses précaires du Ferryboat à Caen et leurs souffrances de femmes épuisées mais toujours combatives pour elles-mêmes et leurs enfants. Leur sort est proche de celui des populations dans les pays en voie de développement, lesquels restent néanmoins sans comparaison avec nos sociétés bien développées économiquement mais qui perpétuent gravement les injustices et inégalités.

Heureusement et de tous les temps, entre les femmes de bon sens, militantes féministes ou non, il y a une volonté de partage des enjeux sur le plan international. Ainsi, à l'occasion de la « *Marche mondiale des femmes* », reviennent tous les ans de façon lancinante des interpellations vigoureuses vers le monde politique comme vers le grand public pour secouer les structures traditionnelles et lutter contre la pauvreté et l'exclusion. La vie des unes ici renvoie à la vie des autres là-bas autour d'un combat commun : être autonome, affronter le quotidien avec cœur et courage, faire évoluer le monde pour les futures générations, ne pas s'en laisser compter par le bla bla des hommes ! Dans une réflexion collective, les « *faiseuses d'histoire* » que sont Vinciane Depret, Isabelle Stengers et leurs amies professeuses d'université racontent leurs difficultés de se sentir légitimes et d'apporter leur point de vue dans un monde d'hommes. Leurs questions et leurs témoignages d'intellectuelles montrent leur volonté de résister à faire carrière pour acquérir un pouvoir dérisoire. Leur conscience de « *faire histoire* » vient de leur objectif de continuer à penser et créer dans la non-conformité, la joie et l'humour.

« La force même des faiseuses d'histoire est de ne pas représenter le Vrai mais de témoigner pour la possibilité d'autres manières de faire qui seraient peut-être « meilleures », car ce qui met en colère, ce n'est pas une grande cause, au nom de laquelle l'héroïsme serait de rigueur, mais l'impuissance ressentie face aux « il faut bien » qui s'installent, que nous le voulions ou non. »³

¹ www.hdr.undp.org/fr/statistiques/iig

² AUBENAS, F., *Le Quai de Ouistreham*, Editions de l'Olivier, 2010.

³ DESPRET, V. et STENGERS, I., *Les faiseuses d'histoire. Que font les femmes à la pensée ?*, Les Empêcheurs de penser en rond/La Découverte, 2011.

3 Par ici la pilule...

Jusqu'aux années 1970, l'enfant faisait partie du projet de mariage et le couple ne se posait pas trop de questions, les femmes y voyant d'ailleurs la consécration de leur féminité. Mais pour certaines, les maternités étaient subies, sans compter les bébés surprise! L'arrivée de la contraception a bousculé l'ordre perçu comme naturel ou inévitable puisqu'un choix devenait possible. Vers la fin des années 60, la pilule arrive sur le marché et conforte le mouvement d'émancipation des femmes lui donnant de l'ampleur. C'est l'invention médicale qui a le plus apporté aux femmes sur le plan de la liberté, des droits et de la dignité. Instrument majeur de libération, elle a très vite et largement été acceptée dans les pays développés économiquement. Mais cette magique pastille journalière n'est toujours pas accessible dans la plus grande partie du monde. Pour raison de coût, de diversités culturelles, de pressions religieuses ou de domination masculine, des femmes doivent encore injustement patienter avant de pouvoir enfin maîtriser leur fécondité.

« C'est l'introduction par la loi de la pratique technique contraceptive dans les pays occidentaux au XX^e siècle qui a fourni le levier permettant aux femmes de soulever le poids de la domination masculine. Car la contraception agit en effet au point même où s'est fondée et cristallisée cette domination si l'on suit mes analyses, c'est-à-dire sur la période féconde féminine qui a été assujettie à la volonté des hommes, tant époux que pères ou frères, pour leur propre reproduction. » Françoise Héritier⁴

En Belgique, les statistiques de prise de la pilule sont peu fiables, influencées qu'elles sont par les études pharmaceutiques pour qui ce « médicament » est source d'importants profits et qui en surestiment l'usage à des fins publicitaires. Malgré ce biais dans les chiffres, la pilule semble le moyen de contraception préféré des femmes : 61% chez les 14-24 ans, 53% chez les 25-35 ans. Au fil du temps, le « produit » a bien évolué : les nouveaux progestatifs sont plus légers, les doses d'estrogène synthétique ont été progressivement diminuées et les schémas de prise ont été revus. Mais ici comme en France, la pilule est en perte de vitesse et depuis 10 ans, d'autres méthodes de contraception commencent à s'imposer⁵. Car la pilule n'est pas sans risque pour la santé et peut présenter des effets physiques et psychologiques déplaisants. Est-ce une des différentes raisons pour lesquelles, chaque année, 10000 jeunes filles belges ont un premier rapport sexuel sans aucune contraception ? Mais en sont-elles seules responsables ? En privilégiant la contraception féminine, les chercheurs et les législateurs ont suivi la pente habituelle qui délègue aux femmes ce qui concerne les enfants. La planification des naissances et le désir d'avoir un enfant restent encore majoritairement de

⁴ HERITIER, F., *Masculin/féminin II: dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, 2002.

⁵ De nouvelles formes de contraception hormonale féminine ont été mises au point. Parmi elles, le patch (hebdomadaire) ou l'implant (triannuel) qui enlèvent la contrainte de penser à prendre une pilule tous les jours, ou l'anneau vaginal qui peut apparaître comme un intermédiaire (mensuel). Pour les cas d'urgence (oubli de pilule, préservatif défectueux, rapport sans contraception...), la « pilule du lendemain » peut corriger ultimement le risque encouru.

la responsabilité des femmes. Mais elles ne sont plus « aliénées » comme auparavant au risque de tomber involontairement enceintes. Alors, merveilleuse pilule ? Oui et non. Même vue positivement, on lui reproche de devoir être prise journallement ou même à heure fixe. Et de ne pas être fiable à cent pour cent. De là à se demander si les méthodes contraceptives ne pourraient être pratiquées, à leur tour, par les partenaires? Ce qui ferait un sort à l'idéologie comme quoi la fécondité est une responsabilité largement féminine. Le privilège de l'enfantement (l'homme doit passer par le corps des femmes pour être père) entraîne-t-il forcément le privilège contraignant de l'éviter ? La contraception, par bon sens, est une responsabilité à partager par l'homme et la femme affrontant ensemble leur sexualité et leur fécondité. Certaines méthodes de contraception hors pilule peuvent impliquer un plus grand investissement de l'homme comme lors de l'utilisation du préservatif ou la pratique du retrait (avouée par les utilisatrices avec timidité vu le climat social focalisé sur la pilule libératrice). Dans ce repositionnement participatif des hommes s'ouvre à eux un nouvel espace identitaire inédit qui valorise le privé et l'intime et le place à terme vers l'éventuelle parentalité assumée en liberté et conscience.

Mais quoi qu'il en soit, il n'existe pas de solution toute faite ou inattaquable dans l'étonnante aventure de la contraception.

4 Désir d'enfant : un peu, beaucoup..., ou pas vraiment !

Une fois levé le poids de la fécondité forcée qui a tant pesé sur les femmes et justifié une injuste inégalité entre les sexes, le regard féminin s'est illuminé. La contraception féminine fiable (car elle a toujours existé bon an mal an) a ouvert la porte sur d'autres libertés comme celle de donner accès à la possibilité majeure de répondre à l'appel du travail. Les femmes s'y sont engouffrées et, sur les vingt dernières années, le nombre d'Européennes actives occupées a augmenté de 50%.⁶ De là à provoquer une véritable révolution des mœurs avec bien du souci et des réajustements dans l'organisation huilée des sociétés largement patriarcales, voire machistes.

« L'augmentation du « taux d'emploi » général enregistrée entre 1986 et 2006 peut être entièrement attribuée à la forte hausse du taux d'emploi féminin tandis que le nombre de femmes âgées de 15 à 64 ans n'a pas autant augmenté. Cette féminisation du travail a en partie comblé le fossé entre le taux d'emploi des hommes et des femmes. Ce fossé, qui dépassait les 30% en 1986, s'est réduit à 14% en 2006. »⁷

Qu'en est-il alors de l'enfant et de la famille autour desquels le non-emploi féminin, en clair la disponibilité des femmes au foyer, permettait de prendre soin ? Que devient la structure familiale, pivot de la société, lorsqu'elle est chamboulée dans ses normes et ses attributions traditionnelles des rôles, des fonctions et du pouvoir ? Tout simplement, la société a dû suivre à grands pas non seulement l'entrée des femmes sur le marché du travail mais l'élévation du niveau de vie et l'accroissement de la sécurité au travail au sein d'une économie occidentale en expansion. Quant à elle, la famille a continué, non sans mal, son bonhomme de chemin, avec des évolutions et des modifications incessantes de taille, de règles, d'usages, de formes, et surtout dans les attitudes éducatives. En quelque sorte, plus rien n'est comme avant.

« Il y a vingt ou trente ans, les femmes se posaient la question : je continue le travail ou pas ? Aujourd'hui, ce n'est même plus une question financière, tout simplement ne pas travailler ne s'envisage pas. Les femmes veulent garder un boulot qui les intéresse et s'occuper de l'enfant à la fois. Donc l'âge de la première maternité est reporté de plus en plus à la quarantaine. Avant cela, le couple veut une maison, voyager, faire du sport, ... » Bénédicte, 30 ans

Une enquête récente de la Ligue des Familles révèle que, deux générations après la pilule, donner la vie n'est pas forcément le résultat d'une décision mûrie et d'une réflexion sur les responsabilités et devoirs. Selon Delphine Chabbert, directrice de cette étude⁸ « le désir

⁶ www.statbel.fgov.be/fr/binaries/pr094_fr%5B1%5D_tcm326-65415.pdf

⁷ Ces statistiques sont celles de l'année 2007.

⁸ En avril 2013, la Ligue des Familles a lancé une enquête auprès de 459 parents qui projetaient d'avoir un enfant ou qui en avaient eu ces quatre dernières années. Leur question : « Un enfant... pourquoi ?

d'enfant conserve sa part d'inconnu, et reste un mystère. (...) Et donc, finalement, la raison intervient assez peu dans la décision de faire un enfant. »

Par contre, les arguments pour ne pas avoir d'enfants, sont davantage identifiables. C'est là un deuxième enseignement relaté par l'enquête de la Ligue : *« Crainte de l'avenir, peur du manque d'argent et de temps, de la crise... Les raisons ne manquent pas pour freiner le désir d'enfant. Cette enquête dévoile ainsi un monde traversé par une nouvelle crise, celle de la projection et du désir d'avenir. »*

L'enquête relève également la problématique trop connue de concilier vie familiale et activité professionnelle. A l'item : *« Je ne souhaite pas avoir un enfant car je crains les conséquences sur ma carrière », 36% des femmes répondent positivement (pour 20% d'hommes). Les futures mères ont intégré le fait que c'est leur carrière, et non celle du père, qui va subir les conséquences de l'arrivée d'un enfant. Et pour cause, en Belgique, le taux d'emploi progresse de 11,8% pour les hommes quand ils deviennent pères et il diminue de 2,3% pour les femmes suite à une maternité. L'impact négatif de la parentalité sur le travail est une réalité encore féminine. »*

Lors du large sondage menée par l'association Femme, homme et foyer⁹ pour tenter de mieux saisir comment des familles s'organisent pour concilier vie familiale et vie professionnelle, ce fut difficile pour l'association de trouver des couples de parents travaillant tous deux à temps plein (20% des sondés). Mais quoi qu'il en soit, seul ou à deux, il leur a été confirmé que c'est toujours compliqué, parfois paniquant de trouver un relais que ce soit :

- pour les petits qui fréquentent la crèche lorsque celle-ci est en congé ou qu'ils sont malades ;
- pour les plus grands qui vont à l'école pour assurer les heures de début et de fin de journée, les congés, les vacances, les maladies, etc.

Dans 50% des cas, ce sont les grand-mères qui viennent en secours. Mais il arrive que des enfants restent seuls à la maison, même très jeunes !¹⁰

Quant aux ados, que font-ils quand personne n'est à la maison?

« Quand je rentre dare-dare à la maison pour mes ados, le plus souvent on ne se dit pas grand-chose et ils retournent dans leur chambre. Je me dis parfois que j'aurais pu prendre mon temps ou achever un travail commencé. Mais je sais combien être là est important pour eux... comme pour moi ! Au moins ils ne traînent pas dans la rue et je veille (discrètement) sur leur emploi du temps ! »

Ginette

Pourquoi pas ? » www.citoyenparent.be/leligueur/articles/desir-d-enfant-les-resultats-d-une-enquete-de-la-ligue-des-familles

⁹ www.Femmehommeetfoyer.be, bulletin de l'asbl n° 145, mars 2013.

¹⁰ Bulletin de l'asbl Femme, homme et foyer n° 145, mars 2013.

5 Vers la parentalité

Le couple est formé de deux sujets ayant chacun un passé particulier et dont le projet parental se situe a priori dans une vie commune et dans un contexte culturel et social marqué par des rôles et des fonctions qui sans cesse évoluent. Les institutions, les médias, les politiques familiales cadrent le privé et influencent ses orientations voire ses décisions, même les plus triviales. A une heure où s'effilochent les règles anciennes et se dessinent de nouveaux comportements qui concernent la vie de couple et la tradition familiale, c'est assurément le moment de profiter de l'instabilité des repères pour lancer de nouvelles approches qui vont vers l'inventivité et la créativité. Mais avant cela, les parents doivent se positionner sur quelques questions pratiques et de bon sens.

- Sommes-nous prêts psychologiquement à changer totalement de *rythme de vie* au quotidien ?
- Quels sont les objectifs en termes de *carrière professionnelle pour chacun* ? L'un des deux devrait-il rester à la maison ou opter pour le temps partiel et pour combien de temps ?
- Quel *budget* faut-il prévoir pour faire face aux différents âges de la vie d'un ou de plusieurs enfants ?
- Quelles mesures spécifiques *demandeur à l'employeur* ? Que faire avec des *horaires* atypiques ?
- Quel temps veut-on dégager pour *se former et s'informer* afin d'exercer dans de bonnes conditions une responsabilité parentale sur le plan éducatif et pratique (lectures, consultations, formations...)?
- De quels *services et relais collectifs* aurons-nous besoin ? Vers qui aller en cas d'empêchement de s'occuper des enfants (maladie, accident...)? Avons-nous un réseau de soutien personnel pour les dépannages, pour le confort psychologique, pour les échanges et informations utiles ?
- Qu'en est-il de la *mobilité* tant pour les trajets professionnels que pour l'accès aux écoles, hôpitaux ou médecins et magasins ?

5.1 Entre les hommes et les femmes des bouleversements

Depuis la première vague du féminisme qui revendiquait l'égalité des droits,¹¹ les hommes ont été particulièrement remis en question. Ayant perdu leur statut traditionnel et même leur autorité de « chef de famille », ils ont dû renoncer à leur rôle institutionnel de dominant.¹² Cette mutation un peu forcée, toujours en chantier, modifie profondément le regard qu'ils

¹¹ Droit à l'éducation, droit au travail, droit à la gestion de leurs biens et droit de vote des femmes constituent les revendications principales de cette période qui voulait réformer les institutions de sorte que les hommes et les femmes deviennent égaux devant la loi.

¹² D'aucuns se posent la question du lien éventuel à analyser entre la reconnaissance ou la plus grande visibilité de l'homosexualité masculine et l'inquiétude devant le féminin devenu peu fiable pour certains hommes.

portent sur eux-mêmes et sur leurs liens avec leur compagne et avec les enfants. Le rôle paternel est à réinventer, parfois en s'inspirant peu ou prou de celui des mamans, en veillant à ne pas abdiquer la virilité. Pas facile de tracer un processus éducatif personnel entre tradition millénaire et créativité relationnelle, entre autorité et vulnérabilité. Les femmes assurent que le point le plus difficile pour les hommes est de renoncer à expliquer¹³ et à discourir pour apprendre à *écouter* leur entourage. Avec pour résultat, comme le souligne Dominique Loreau, que « *plus nous parlons, plus nous nous éloignons des autres et de nous-même.* »¹⁴

Les femmes quant à elles ont à se désaliéner des rôles et idéaux que leur a façonnés une identité scellée par la tradition. Elles ont dû de tout temps se faufiler entre les interdits et les devoirs et leurs compétences ont constamment été écrasées. Comment retrouver celles-ci et se faire confiance pour avancer dans l'innovation de soi et concilier les attentes et les missions qu'elles se donnent encore et toujours ?

Nous revoilà au cœur de la question, à savoir la cellule de reproduction à partir du couple et de la famille. Fin 2011, le professeur Robert Neuburger estimait que cela faisait déjà une vingtaine d'années que la vie de couple prenait le pas sur la vie de famille. « *On n'avait jamais vu cela dans le passé, assurait ce psychologue, aujourd'hui les gens veulent former un couple, et éventuellement créer une famille. Là où on voit cette séparation couple/famille est que la présence d'enfant au foyer n'empêchera pas une séparation du couple s'il y a insatisfaction à ce niveau.* » En clair, l'enfant n'est plus un projet indéfectiblement lié au couple. Celui-ci ayant muté en institution autonome, la parenté devient un projet de famille. Le couple n'est plus renforcé par la parentalité qui peut même, au contraire, le mettre en difficulté. L'institution familiale traditionnelle se désagrège tout en rénovant cahin-caha ses manières d'être et de vivre ensemble. Les enfants vivent de moins en moins avec leurs deux parents unis et doivent alors transiter d'un foyer à l'autre. Les familles recomposées, fruits de cohabitations, mariages et divorces, sont de plus en plus nombreuses. La société moderne est en pleine mutation, voire transition ! Va-t-elle évoluer vers des alternatives durables qui renouent l'individuel et le collectif, unissent les gens plutôt que ne les poussent à se diviser et rivaliser ? C'est peut-être la responsabilité de chacun, et cela commence sans aucun doute dans le microcosme du couple et des liens familiaux !

5.2 Tradition et bond en avant

Des articles de journaux dénoncent à l'envi la propension des femmes à « *vouloir tout avoir* », comme si pour les hommes, c'était un droit plus évident que pour elles de mener conjointement vie privée et professionnelle. Or, former un couple solide, élever un enfant et exercer un métier répond à des besoins profonds liés au sens de la vie pour la plupart des humains.

¹³ Méditant l'héritage de Virginia Woolf, la sociologue Benedikt Zitouni évoque une figure qui l'a révoltée dans son enfance, *l'homme-qui-se-permet-d'expliquer* dans DESPRET, V. et STENGERS, I., *op. cit.*

¹⁴ LOREAU, D., *L'art de la simplicité*, Editions Robert Laffont, 2005.

« A quoi sert le travail si ce n'est pas pour les enfants ? demande ce papa d'un garçon et d'une fille. J'ai toujours défendu l'égalité hommes-femmes, mais mon épouse fait partie de celles qui exagèrent dans l'autre sens. Elle m'a quitté car elle veut revenir à une vie où elle s'occupe d'elle. Je suis interloqué par son attitude. Je sens qu'elle pense « toi, t'es de trop », car elle est absolument baignée par le féminisme et entourée de copines célibataires ou divorcées. Je ne vois pas d'hommes bien dans leur peau quand ils vivent avec une féministe et j'envie les couples où les femmes ont une vie plus traditionnelle. Mais c'est une question de caractère. Certaines se sentent bien avec les enfants, d'autres ont des envies carriéristes. » Yves

A partir du moment où deux salaires sont estimés nécessaires par le couple (que ce soit par nécessité économique, par choix personnel ou par confort), il semble que le partage des tâches en découle naturellement. Il doit contrer une posture désuète encore trop attachée d'une part à une certaine mentalité féminine de s'estimer seule ou ultimement responsable de l'équilibre familial et d'autre part à une mentalité masculine pour qui le service domestique est un dû à son sexe, comme le service sexuel dans certains cas. Mais les mentalités évoluent avec la modernité. L'éventail de choix de vie s'est élargi pour les femmes avec pour corollaire la nécessité de prioriser et de mieux faire place aux pères.

De plus en plus d'hommes se sentent davantage concernés que leurs aïeux, se préoccupent du quotidien de leurs enfants et sont confrontés à des choix comme accepter un horaire de travail irrégulier, séjourner ou non à l'étranger, ou même réduire leur temps de travail en prenant un congé parental. Ils rejoignent les soucis de leurs compagnes quand ils commencent à subir à leur tour une pression professionnelle où ils doivent se justifier sur leur réelle motivation au travail. Pour les pères comme pour les mères, l'épanouissement personnel et professionnel deviennent de plus en plus liés.

Enfin, le mariage n'étant plus une institution indéboulonnable, en cas de séparation ou de divorce, les pères ont intérêt à avoir créé des relations proches avec leurs enfants pour maintenir le lien, acquérir une autonomie financière qui ne leur est plus garantie de facto à vie.

« L'âge moyen au moment du divorce pour les hommes est de 44,4 ans et pour les femmes de 41,8 ans pour une durée moyenne relativement stable depuis 2000 de 14,7 années de mariage. »¹⁵

5.3 Maman tout de suite ?

L'horloge biologique faisant loi, les enfants sont conçus entre vingt et quarante ans, donc durant la période des premières années de vie professionnelle. Et si les hommes comme les femmes ne définissent pas l'épanouissement personnel de la même façon ni de la même manière à tous les âges, l'autonomie financière, donc l'emploi, joue un rôle essentiel dans le

¹⁵ www.igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/GenderStat_F_Hfdst1-8_tcm337-160843.pdf

trajet d'une vie. Et qui ne voudrait pas tout réussir *en même temps* : amour, carrière, famille... ? Au début de leur vie professionnelle, les femmes ont à faire face à des questions que ne partagent pas aussi crucialement les hommes : « *commencer la vie adulte par les enfants ou par la carrière ? Est-il préférable de reporter l'enfantement jusqu'à être assurée d'un emploi conquis et stabilisé ?* » L'ordre de priorité est nourri de culture, de valeurs, de croyances intimes dont la jeune femme n'a pas forcément conscience dans ce qu'elle projette comme une « *vie bonne* » au féminin alors que la société est largement définie selon les critères de la vie bonne au masculin. Cette vie à l'ancienne, où le féminin se mettait sous la protection du plus fort et où la fertilité était son honneur (rivé à celui de son couple), n'est pas encore complètement dépassée.

« Je n'arrêterai jamais pour rester au foyer. Je suis trop passionné par mon boulot. Et je la laisse décider pour autant qu'on ait de quoi vivre correctement. »

Raphaël

« Le boulot, c'est important car on revient rechargé et c'est bien de partir-revenir. J'ai choisi l'alternance car rester chez soi... non! Mais on verra bien. Si la conciliation avec une famille nombreuse devenait trop difficile ??? Mais j'aime mon travail tout en adorant être avec mon fils. » Capucine

Dans l'état actuel de l'organisation sociale, la famille relève d'une problématique de charge, de soucis et de renoncements pour la majorité des femmes davantage que pour leur conjoint, au point de disposer de moins de temps pour aller travailler. Les statistiques en sont la preuve : *80% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes*, et pour comble, elles occupent les postes à faible revenu ou précaires. Mieux encore, malgré un travail épanouissant, si survient un accident ou se présente un problème pour un membre de la famille ou que son couple bat de l'aile, les femmes sont les premières à se remettre en question. Comme si leur travail était optionnel dans l'équilibre familial ou peut-être un luxe, au pire un loisir auquel, selon les besoins familiaux, il lui faut pouvoir renoncer ! Une des raisons serait-elle qu'à variables égales, et donc à responsabilités égales, une femme continue de gagner 8,35% de moins qu'un homme en Belgique ? ¹⁶ La boucle est bouclée !

Il subsiste encore aujourd'hui des relents du passé où les rôles étant verrouillés et la vocation maternelle prônée avec une telle exigence qu'un bon nombre de sexagénaires racontent aujourd'hui encore avec émotion combien elles ont souffert du sacrifice de ne pouvoir étudier à leur goût... et donc de n'avoir pu exercer le métier dont elles rêvaient.

« Mes parents, raconte Madeleine, tenaient une boucherie et il était clair pour eux que je reprendrais leur activité alors qu'ils savaient que ce n'était pas mon goût. Mes frères ont pu faire des études, moi non et ce n'était pas pour raison financière. C'était comme ça ! A 18 ans, j'ai décidé de quitter ma famille. Il y a cinquante ans, c'était plus facile de trouver des places de vendeuse. Mes parents ont été très malheureux, mon père en a fait une dépression, mais ils ont fini par accepter que je décide seule ce que je voulais faire de ma vie. »

¹⁶ www.references.be/carriere/quelle-difference-salariale-homme-femme-en-belgique

Kate continue : « Nous étions cinq enfants nés en six ans. Ma mère avait une santé très fragile. Mon père m'a prié de renoncer à mes études pour aider maman et m'occuper des petits frères. Mais j'ai résisté et décidé de tout concilier, heureusement encouragée par Maman. A la fois, je suivais les cours pour devenir infirmière et, quand je rentrais, je faisais le ménage de la maison. La nuit, c'était pour étudier. Je n'ai pas pu aller jusqu'où je le voulais professionnellement, mais j'y suis arrivée en partie. »¹⁷

Depuis, le féminisme a bien travaillé. En 2010, 50% des filles de 30 à 34 ans présentaient un diplôme de l'enseignement supérieur contre 39% des garçons. Majoritaires dans les universités, elles recueillent des résultats bien meilleurs que leurs copains !

Le taux d'emploi féminin de 36,4% en 1983 est passé à 56,8% en 2012. Pour les hommes il a un peu diminué avec 69,9% en 1983 pour 66,9% en 2012. Mais comme dit plus haut, huit travailleurs sur dix à temps partiel sont des femmes !

Mais à contrario, il se passe ces dernières années un retournement de situation chez certains jeunes couples qui font le trajet inverse de leurs parents. Les femmes choisissent de rester à la maison pour éduquer les enfants. Avec une timide alternative où c'est le père qui prend le rôle.

« Mes amies, pour la plupart, font une carrière et elles vivent à la quatrième vitesse. Moi cela ne m'intéresse pas, je choisis le bien-être, même s'il ne faut pas être trop dépensier ! Je préfère gagner moins pour ne pas devoir confier mes enfants à d'autres. Je comprends mieux les femmes plus âgées qui veulent travailler, mais en ce qui concerne les plus jeunes, je suis triste pour leurs enfants. Par contre, je suis choquée de savoir que des mamans seules doivent renoncer à prendre un emploi qui leur serait indispensable parce que la crèche est trop coûteuse.

En tant que diététicienne, je constate que les gens vivent comme des fous. Le boulot et les activités de loisir prennent tout leur temps aux dépens des enfants.

On devrait plus se centrer sur le cocon familial. Mais je vois que les choses bougent dans le mode d'alimentation, de choix de qualité, peut-être que le reste suivra et que les enfants auront leur place ! »

Marie, 25 ans, pas encore d'enfant mais en discute en couple

« Lorsque j'ai rencontré mon compagnon, je ne pouvais médicalement pas avoir d'enfant. Mais lorsque je suis quand même tombée enceinte, il était hors de question de le faire garder. Nous avons fait nos comptes avec la perspective de vivre sur un seul salaire à temps plein. Mon compagnon tient à subvenir à sa famille, et pour ma part, j'ai des soucis avec l'autorité. Donc, nous avons opté chacun selon nos critères personnels. Nous avons acheté une fermette à refaire complètement et j'ai décidé d'avoir une activité que je pouvais suspendre, interrompre voire arrêter pour me consacrer à l'enfant. Je m'occupe de tout : du

¹⁷ Réflexions notées lors d'une animation sur les étapes de la vie

jardin potager bio, des travaux de rénovation de l'habitation (j'ai appris à faire sur Internet), et de couture artisanale, ce qui nous permet de boucler le budget très juste. Le papa est commercial itinérant, mais il assure plusieurs tâches domestiques (le repassage, les poubelles...) et s'occupe de notre fils le soir, le week-end et le lundi. Ce partage entre rôles traditionnels me convient car il est en accord avec mes valeurs. J'ai mis mes ambitions personnelles de côté car qu'est-ce que deux ans dans une vie ? A la base, on a toujours le choix et alors on arrive à ce qu'on veut. Je dois me tenir à une discipline budgétaire mais j'ai une qualité de vie exceptionnelle. » Marie

5.4 Les papas, entre désir et revendication

Dans un passé qu'on voudrait révolu, les hommes étaient comme pris au piège dans leur rôle de père nourricier. Beaucoup d'hommes peuvent se retrouver dans ce témoignage d'un père qui en fait le bilan avec une grande sincérité.

« Trois enfants et 23 ans de vie de couple. De mon point de vue, les enfants étaient encadrés par leur mère et je ressentais la pression sur mon travail car je ramenaient seul l'argent du ménage. Je n'avais pas le choix et il ne fallait surtout pas que je perde mon boulot. Sur mon chemin professionnel, il y avait des moments où j'aurais aimé être plus libre, faire autre chose. Avoir trois enfants ne me déplaisait pas, mais c'était surtout le projet de ma femme. Et, pour elle, je n'étais pas suffisamment là, toujours occupé le soir à l'extérieur avec mes projets humanistes. J'avais néanmoins à faire mes preuves dans mon travail, réussir, y prouver ce que je savais faire et assurer les rentrées financières. Les enfants, je les ai en quelque sorte adoptés ! » Luc-André

Depuis les années 70, la paternité institutionnelle représentant la loi, l'autorité, le pouvoir économique, le salaire supérieur, s'efface petit à petit au profit d'une paternité « affective. » Celle-ci est davantage sensible à la qualité des relations et à leur authenticité. Ce n'est guère facile dans une société où l'individualisme marque fortement le rapport à l'autre. Toutefois, la dynamique vers plus de proximité est lancée, comme on va le voir.

5.4.1 Papa en famille : c'est tout bon

« Avoir un enfant, ça vaut le coup. Je recommencerais sans hésiter. Mes grands enfants me font évoluer, on interagit, ils donnent aussi une joie de transmission, de contact direct avec la vie qui se renouvelle et fait grandir ma conscience de père. J'ai vécu la période des années de transition, je ne peux plus être père comme nos pères l'ont été. J'aime à gérer avec eux ce qui les concerne car ils dépendent toujours de moi financièrement et quand ils font appel à moi. »

Luc-André

Concilier vie professionnelle et familiale n'est pas un challenge seulement féminin titre la *Ligue des familles* dans une enquête publiée en juin 2013.¹⁸ La grande conclusion est que les hommes veulent renforcer leur présence auprès de leur famille. Statistiquement, les pères et mères s'accordent sur un point : 60% disent qu'une plus grande présence du père à la maison contribue au bonheur des enfants. Et pour un parent sur deux, le père plus souvent présent à la maison contribue à un meilleur « fonctionnement » du couple. D'ailleurs, pour 35% d'entre eux, c'est bénéfique pour eux-mêmes. Mais les appréciations entre pères et mères diffèrent sur des points éducatifs essentiels. Les pères considèrent que leur présence à la maison - a pour effet de détendre l'ambiance - 72% des pères l'affirment contre 45% des mères... - a un effet positif sur leur « autorité ». - 36% des pères l'assurent contre 26% des mères - améliore les « résultats scolaires des enfants » - 37% des pères le croient, 1 mère sur 10. Et enfin 9 % des mères ne voient « aucun effet positif » à une plus grande présence de leur conjoint à la maison alors que seuls 3% des pères partagent ce constat¹⁹.

Reste à savoir, si le père présent est un simple « aidant » ou s'il prend des initiatives. En 2010 en France, le travail domestique occupait 4 heures de la vie quotidienne d'une femme contre seulement 2 h 13 dans la vie d'un homme, soit... six minutes de plus qu'en 1986. Un vrai progrès ! Mais petite précision, l'objectif du partage des tâches et responsabilités n'est pas d'inverser les charges ou les rôles mais de redistribuer équitablement les activités ; ce qui n'empêche pas de reconnaître les préférences de l'un et de l'autre !

5.4.2 Quand l'homme s'énerve

Redéfinir le contrat social entre les femmes et les hommes dans le cadre familial semble une démarche essentielle pour des hommes qui se retrouvent seuls et se posent des questions. La séparation du couple est une épreuve pour celui ou celle qui la subit et assume principalement les tâches alors que l'autre se dérobe à ses responsabilités en matière de garde ou de ressource financière.

Certains pères fâchés se sentent quelque part bernés par les « faveurs » octroyées aux femmes. Ainsi Olivier, internaute québécois²⁰, écrit en août 2013 qu'il veut en finir avec le « *sacrifice de la carrière* » évoqué par les femmes qui, au lieu d'apprécier à leur juste mesure, les possibilités de rester à la maison, de s'émerveiller de voir chaque jour son enfant sourire ou faire ses premiers pas et de se réjouir de la tendresse échangée, se plaignent de renoncer à une « carrière » présumée à tort ou à raison lucrative et épanouissante. Ce père est lui-même resté à la maison et estime que son enfant demeure « *l'une des expériences les plus gratifiantes et les plus significatives* » de sa vie. Ensuite, avec la séparation, est venue pour lui la garde alternée, et il ne lui est jamais venu à l'idée de demander à sa femme, mieux salariée, une pension pour lui et son fils. Mais l'aurait-il obtenue ? Autre sexe, autres mœurs, reproche-t-il. Et, dans la foulée il accuse certaines épouses pour qui « *rester à la maison peut, comme le*

¹⁸ www.laligue.be/leligueur/articles/vie-de-famille-vie-professionnelle-les-papas-entre-desir-et-realite#.UhnDqIZV3mI

¹⁹ *Ibidem.*

²⁰ www.olivierkaestle.blogspot.be/2013/08/pour-en-finir-avec-le-sacrifice-de-la.html

mariage, s'avérer un intéressant investissement pour l'avenir, une sorte d'assurance-divorce sous forme de prestations en pensions alimentaires, sans compter que plusieurs pères doivent de plus défrayer les hautes études d'enfants majeurs et vaccinés. » Il dénonce avec force le mythe de la fatalité du temps partiel féminin qu'il juge opté par les femmes qui veulent plus de temps pour leur épanouissement personnel, un retour aux études tout en s'occupant de leurs enfants. Ce qui leur permet également, lors d'un divorce, d'invoquer la faiblesse de leurs revenus pour obtenir une pension alimentaire indépendamment de celle qu'elles encaisseront pour les enfants qui leur seront confiés dans 80% des cas.

Si ces observations sont reprises dans cette étude, c'est qu'il nous fallait au moins citer un « masculiniste » comme il s'en présente quelques-uns au Canada. Olivier Kaestle se médiatise sur plusieurs blogs se revendiquant notamment de l'*antiféminisme selon Malthus*²¹ et dénonce dans toutes les langues un féminisme d'État sclérosé au Canada.²²

5.4.3 Père heureux

« C'est très différent d'apprendre qu'on va être père et de le réaliser en voyant son fils au moment de l'accouchement. L'émotion a débordé, je me vois encore annoncer la naissance à mes parents dans la cabine téléphonique de la maternité, en pleurs. » Jean

« Je jure que je marchais sur l'eau. » Marc

Des pères montrent une joyeuse implication dès les premiers moments de la vie de l'enfant. Sur le net, « Papacube » est très stimulant.²³ Dessinateur de bande dessinée, son unique loisir est d'alimenter son blog en croquant des planches inspirées de la vie familiale au quotidien. Till²⁴, père de deux petites filles, se montre aussi enthousiaste dans le choix réfléchi d'être présent à temps plein à la maison. Ce papa blogueur se présente non sans humour aux internautes.

« Si tu es une femme tu auras tendance à réagir en disant « Oh génial ! Un homme au foyer qui s'occupe de ses enfants ! » Si tu es un homme, ta réaction dépendra de ta tranche d'âge. Pour les plus anciens, vous aurez tendance à trouver ça louche. Un homme qui ne rapporte pas l'argent à la maison ? ! Mais c'est une lopette ou un glandeur ? Depuis l'âge de pierre, c'est l'homme qui rapporte de quoi manger dans sa caverne et c'est sa femme qui lave les murs de la grotte, range les peaux de bêtes, nourrit les gosses et prépare un bon ragoût de Mammouth ! Par contre, si t'es plutôt jeune, le métier de père au foyer devrait te

²¹ www.antifeminiemeselonmalthus.blogspot.be

²² www.m.letempsnestrien.com/pages/la-page-d-olivier-kaestle.html?version=mobile

²³ www.papacube.com

²⁴ www.tillthecat.com

sembler moins incongru. » Till

Le changement est bien en marche. Non sans poser question à quelques professionnels qui organisent des groupes de parole pour les pères : « *Attention aux dérapages* », soulève le pédopsychiatre Jacky Israël dans le *Nouvel Observateur*. La psychanalyste Geneviève Delaisi surenchérit : « *C'est le mythe de l'institution maternelle déboulonnée. Avec la crise de la masculinité, les pères ont été considérablement « narcissisés » par la paternité, qui les valorise en tant qu'hommes. Avant c'étaient les grosses motos ou le rugby. Aujourd'hui c'est le fait de changer les couches.* »²⁵ Comme en toute chose, il faut raison garder et plaisirs partager !

5.5 « Metro-boulot-marmot »

De quoi les enfants ont-ils besoin pour être heureux et s'épanouir ? La réponse évidente est l'amour de ses parents. Mais les humains ne naissent pas égaux et leurs premières années sont parfois loin d'être idylliques selon la famille, la société ou l'époque où ils viennent au monde.

« Dans une société où s'accroît l'autonomie matérielle par la consommation, le moi devient central. L'enfant devenu un droit, fait partie des choses en grandissant, il devient une personne exigeante, constamment insatisfaite, sous la pression de la société commercialisée. Les parents ont alors tendance à fuir leur responsabilité éducative. Cette situation est le résultat d'un glissement de la société vers la facilité, le confort, la loi du moindre effort. Le retour vers un équilibre relationnel et personnel ne peut venir que d'une prise de conscience du rôle de chacun dans l'interaction familiale et sociale. Le bon sens ne serait-il pas d'amorcer le virage avant d'attendre d'y être contraint par une situation devenue intenable ? » Adrien

L'enfant vit l'instant présent et suit son instinct. Il chante, il danse, il bricole. Il dit tout haut ce qu'il pense, il s'excite pour un rien et s'impatiente, il a peur parfois et cherche la sécurité, ils font confiance et il vit à son propre rythme qui est rarement celui des adultes. Les psychologues alertent sur la difficulté de beaucoup d'enfants qui, à un jeune âge, deviennent, à l'image des adultes, dépressifs, anxieux ou hyper agités. Les crèches (un enfant sur trois y est accueilli) et les écoles disent en substance que les parents manquent de temps, ne prêtent pas assez attention et s'énervent sur les petits comme sur les grands qu'ils n'ont plus le loisir d'écouter. Pourtant, les parents développent des trésors de tendresse et de vigilance à l'égard de leurs enfants. Mais sont-ils soutenus par la société dont le *modus vivendi* est la course à la performance ?

« Les enfants amènent le besoin de prendre soin. Ce qui n'est pas une fonction valorisée et souvent prise en charge par les femmes qui se retrouvent dans les

²⁵ www.tempsreel.nouvelobs.com/societe/20110619.OBS5440/les-peres-en-font-ils-trop.html

fonctions de bien nourrir et de soigner. Prendre soin grippe le système de production. » Luc-André

Ce n'est pas Rachel Macy Stafford, professeur d'éducation spécialisée²⁶, qui dira le contraire, ayant elle-même dû rectifier sa trajectoire de maman, suite à la prise de conscience qu'elle commençait ses phrases par un « *dépêche-toi de...* », plus souvent adressé à sa fille que les mots « je t'aime »! « *Il est vrai qu'il n'y a pas assez d'heures dans une journée pour venir à bout de l'infamale to do list quotidienne mais je dois ralentir la cadence !* », raconte cette bloggeuse qui juge que ce n'est pas facile de vivre avec un « petit V ». Depuis trois ans, elle veille à ne plus dire « *nous n'avons pas le temps* » parce qu'en fin de compte ce serait comme si elle disait « *nous n'avons pas le temps de vivre.* »

Blogs et forums accueillent les inquiétudes les plus variées.

« Mettre son bébé à la crèche à quatre mois, cela m'a semblé beaucoup trop tôt ! dit cette jeune Maman. J'ai eu un chagrin immense de l'y laisser. D'autant plus que je voyais les plus grands assis dans une chaise haute avec leur tétine en bouche. Mais je n'avais pas le choix. Ma fille s'est heureusement bien adaptée. N'empêche que je me disais que les puéricultrices n'avaient pas le temps de jouer avec elle, de susciter sa créativité et de la bercer comme je le faisais. On m'avait quand même un peu rassurée, (mais pas consolée) en m'affirmant que se retrouver jeune avec d'autres c'était bon pour la socialisation des enfants. » Adèle

« C'est d'un contact charnel dont a besoin mon nourrisson et je ne suis pas prête à le partager avec quelqu'un d'autre, sauf son père. Et à la crèche, je m'inquiète qu'il ressente une angoisse avec tous les autres petits autour de lui ! Qui pourrait me raconter comment s'est passée la vie à la crèche pour mon bébé ? » Laetitia

« Moi je craignais le manque de défenses immunitaires. C'est un peu juste pour un nourrisson de trois mois, il ne peut pas lutter facilement contre une grosse maladie ! » Monique

Ces mamans ont bien saisi que l'environnement du bébé joue un rôle essentiel dans sa croissance. Les neurosciences ont découvert combien son cerveau riche de 100 milliards de neurones a besoin d'un apprentissage pour mettre en place le réseau de connections nécessaires à son développement. Chaque caresse, chaque mouvement, chaque émotion induit une activité chimique et électrique contribuant à structurer les entrelacs neuronaux. Sans compter l'alimentation et les stimulations auditives et lumineuses dès la naissance ! Ce qui fait dire aux psychologues et neuroscientifiques que les bébés ne sont pas seulement capables d'apprendre, mais encore d'imaginer, de compatir et d'éprouver le monde ! Bref, il faut les prendre au sérieux !

²⁶ www.huffingtonpost.fr/rachel-macy-stafford/jour-cesse-dire-depeche-toi_b_3730089.html

« Comprendre l'amour et le donner aux enfants n'est pas la préoccupation des seuls parents, mais s'inscrit dans la définition plus large de notre humanité. Bien entendu, la capacité humaine à changer fait qu'il est difficile de savoir quels aspects de nos croyances et de nos émotions sont innés et lesquels sont le produit de notre apprentissage et de notre imagination. Nous autres êtres humains sommes capables de comprendre que s'occuper des enfants est une très bonne idée, même si ce n'est pas dans nos gènes. Mais même au niveau évolutif le plus simple, il semblerait que les humains tiennent aux enfants d'une façon particulièrement large et globale.

Ce qui est révélateur d'une profonde vérité : pour les êtres humains, les enfants jouent un rôle beaucoup plus vaste que la simple reproduction des gènes de leurs parents. Le fait d'avoir des enfants nous permet d'accumuler du savoir, de nous ajuster à de nouveaux environnements et de créer nos propres environnements. Ces capacités profitent à tous les membres de la communauté humaine. »²⁷

Bien entendu les parents sont en première ligne pour veiller sur l'enfant et lui donner l'affection et les soins dont il a besoin pour progresser. Pas toujours facile alors que les principes éducatifs ont évolué pour laisser de côté les attitudes autoritaires pour mieux comprendre et écouter. Trop parfois. Mais ils ne sont pas seuls dans le système social et leur responsabilité est de mettre en place le biotope le plus propice à l'accueil et au soin de l'enfant. Le rythme de vie occidental et l'évolution des mœurs ne sont pas propices au respect des enfants et à la valorisation de ceux qui s'en occupent. Il est donc essentiel de ne pas simplement suivre les mouvements qu'amènent la modernité et la société de consommation, mais de faire des choix réfléchis sur qui et comment l'enfant sera encadré pour qu'il soit heureux et devienne progressivement autonome.

*« Avec un enfant, c'est fini de ne vivre que pour soi. » Capucine
« on a eu une jeunesse de fou. Mais les guindailles, les sorties à plus d'heure, c'est fini. Maintenant ça fait du bien d'être chez soi. D'inviter des amis, et d'aller chez eux. Il faut dire que la société de consommation nous a proposé pas mal d'équipements pratiques qui facilitent la vie nomade avec Martin. » Raphaël*

²⁷ GOPNIK, A., *Le bébé philosophe*, Editions Le Pommier, 2010. Alison Gopnik, professeur de psychologie à l'université de Berkeley (Californie), est l'une des figures les plus en vogue de la psychologie du nourrisson. Depuis plusieurs années, elle s'emploie à présenter une vision nouvelle de l'enfant et de ses capacités précoces.

6 Travailler pour vivre, mais s'épanouir aussi !

Que sous-entend l'expression « réussite professionnelle » ? Est-ce faire ce qu'on aime dans de bonnes conditions et en recevoir une rétribution morale et financière suffisante afin de pourvoir à ses nécessités personnelles ? A partir de ce principe, bien des différences surgissent selon une palette de particularités dont l'âge, l'expérience professionnelle ou la charge de petits ou grands enfants. Lesquels peuvent devenir gênants, il ne faut pas craindre de le dire, dans une société conçue par rapport à une carrière !

« Heureusement, je vois des couples qui prennent des mi-temps et optent pour des horaires adaptés au rythme des enfants car ils ont compris que leur vie est précieuse. Il y a une multiplicité de visions du monde. On ne met pas en avant le bien des enfants. Un choix est influencé par la société pour qui quelqu'un de bien est celui qui fait carrière. Mais dans la contre-pensées c'est aussi quelqu'un qui se connaît, qui écoute, qui ose des sentiers nouveaux. » Francis

En début de parcours professionnel, le besoin d'avoir des perspectives est patent mais de plus en plus de travailleur-e-s veulent ensuite adapter leur emploi à leur mode de vie et choisir leurs horaires pour mieux harmoniser leurs activités. Les hommes comme les femmes ! L'Observatoire de la Parentalité en France a établi dans une enquête de 2012, que 95% des salariés déclarent que la conciliation entre vie privée et professionnelle est un sujet majeur de préoccupation.

6.1 Du labeur au contentement !

Etymologiquement, le mot travail vient du mot latin « tripalium », un instrument d'immobilisation (et éventuellement de torture) à trois pieux. Cette image du travail amène à le considérer sous un angle de pénibilité. D'où la diversité de mesures pour protéger les salariés contre les conséquences pénibles et les dommages liés à l'activité par une législation en constante évolution. Ainsi le nombre d'heures prestées durant le premier tiers du XIX^e siècle : on en était à 200.000 heures de travail pour une vie professionnelle de 50 ans. Ce n'est qu'en 1874, en France, qu'on a limité l'horaire hebdomadaire à 12 heures par jour pour les femmes et les enfants avec interdiction de travail les dimanches et jours fériés!²⁸ Aujourd'hui, la durée légale de la semaine de travail en Belgique est de 38 heures et ne peut excéder 8 heures de prestation quotidienne par jour (avec un minimum de 3 heures) sauf dérogation²⁹. Il y a 10 jours fériés et en moyenne vingt jours de vacances. Grosso modo, cela représente quelque 1750 heures annuelles, soit pour une vie professionnelle de 40 ans, un total de 70224 heures d'emploi rémunéré. Il semble donc que le temps de travail s'est réduit de moitié chez nous. Mais cela ne concerne pas la planète entière et l'esclavage salarié reste pratiqué dans le Sud/Sud-est pour le grand profit des entreprises de chez nous. Cette

²⁸ www.linternaute.com/histoire/motcle/2966/a/1/1/temps_de_travail.shtml

²⁹ www.belgium.be/fr/emploi/contrats_de_travail/duree_du_travail_et_temps_de_repos/regles

problématique, aussi préoccupante qu'elle soit, n'est pas directement liée à notre présent propos.

6.2 Des horaires à agencer

Pour mieux agencer la garde des enfants, il est possible d'organiser le temps de travail différemment. Ainsi ramener le travail hebdomadaire sur 4 jours qui se présentent soit :

- sur 4 jours de travail par semaine, chacun de 9 heures, ce qui totalise 36 heures;
- soit sur 5 jours de travail, comportant 3 jours de travail complets et deux demi-jours de travail.

Mais attention, seules ces formes de semaine de quatre jours entrent en ligne de compte dans le cadre de cette mesure.

*« L'horaire, c'est moins une question du nombre d'heures que de leur répartition.
L'idéal, c'est d'avoir un horaire flexible avec de larges plages entre 8 et 10h et entre 16 et 18h, cela rééquilibrerait le partage du temps entre homme et femme. »*

Liliane

Cette remise en question de la répartition des heures de travail ne date pas d'hier. Ainsi le grand économiste Jean Fourastié, dans son livre *Les 40000 heures*³⁰, prévoyait en 1965 qu'au milieu du XXI^e siècle il serait possible de ne travailler que 30 heures par semaine, 40 semaines par an pendant 35 années de sa vie. En effet, le progrès technique de plus en plus poussé réduit le temps de travail pour quantité d'opérations et tout devient une question de productivité du travailleur. En fin de compte, le temps libéré doit être réinvesti dans la culture et les gains obtenus aller équitablement entre l'investisseur, le client et le salarié. Grâce à une meilleure productivité, Fourastié assurait : *« Le monde des 40000 heures aurait, plus encore que le nôtre, besoin de beauté, d'amour et de rêve ; les aptitudes correspondantes doivent donc être cultivées. »*

Comme nous sommes passés de 80000 à 60000 heures entre 1965 et 2012, les 40000 heures en 2050 font un scénario vraisemblable !

Cette utopie n'a pas laissé de marbre les Français qui s'y sont intéressés au point de la mettre en pratique avec la loi Aubry qui a fait le pari d'imposer les 35 heures de travail hebdomadaire. Dès l'entrée progressive de cette mesure en 2000, elle fut décriée alors que l'objectif du gouvernement était une diminution du chômage et une relance de la consommation. Vilipendée, détricotée mais jamais supprimée, cette mesure semble n'avoir finalement pas entamé la compétitivité des entreprises et les performances économiques françaises. Mais encore à ce jour, les études et analyses économétriques de ce processus de réduction du temps de travail restent contradictoires et ne permettent pas de trancher. D'autant plus que, sur le terrain, il y a eu des pratiques incorrectes comme l'organisation des pauses et des congés sans tenir compte des charges sur les collègues et des nécessités de l'entreprise. Cela ne correspondait en rien à l'esprit de la loi et a faussé les résultats.

³⁰ FOURASTIE J., *Les 40000 heures*, Laffont-Gonthier, 1965.

Si le temps de travail est d'importance par rapport à la vie personnelle et à l'horaire familial en particulier, sa qualité de contenu ne l'est pas moins ! Le directeur des ressources humaines, poste devenu indispensable même dans les moyennes entreprises, doit veiller au bien-être performant de ses équipes autant qu'à la productivité. Cette expression « ressources humaines » que les entreprises ont substituée fin du siècle passé au terme « gestion du personnel » est vigoureusement repoussée par Laurence Vanhée, Chief Happiness Officer du SPF (Service public fédéral) qui le métamorphose et le remplace par le concept dynamique de « patrimoine humain ». Cette désignation plus respectueuse du travail montre plus d'égard à la personne qu'elle refuse de réduire « *à une fraction d'un capital qu'il faut rentabiliser à tout prix et revendre avec le meilleur profit.* » Cette brillante ingénieure commerciale veut concilier le bonheur des salariés et la performance de l'organisation. « *En effet, dit-elle, un salarié heureux est deux fois moins malade; 6 fois moins absent, 55% plus créatif, neuf fois plus loyal qu'un salarié malheureux. Un salarié heureux sera plus productif. Il aura donc un impact direct sur la satisfaction du client. Et un client heureux est plus loyal, partage spontanément de son expérience positive, génère plus de chiffre d'affaires.* »³¹ Laurence Vanhée, aussi humaniste soit-elle, ne perd pour autant pas le Nord et manage brillamment les 1200 fonctionnaires dont elle a la responsabilité pour faire tourner le service public dont elle a la charge.

³¹ www.rhinfo.com

7 L'entreprise intraitable ou accommodante ?

L'entreprise a longtemps ignoré que ses travailleurs étaient également des parents. Cet univers a fonctionné le siècle dernier comme s'il n'y avait que le travail qui comptait dans la vie avec des horaires stricts, des rôles très hiérarchisés, des réunions et colloques tôt le matin ou tard le soir... Elle développait à coup sûr une urticaire dès qu'arrivaient les problèmes d'enfant malade, de congé scolaire ou pédagogique ou de période de maternité. Pourtant, le rôle de parent est indispensable dans une société pour assurer le renouvellement des générations, fournir de nouveaux travailleurs, payer les retraites ou même (et surtout !) donner du cœur au labeur quotidien !

Les temps ont évolué et les femmes sont entrées progressivement dans les entreprises mais, plus on monte dans la hiérarchie, plus elles se raréfient alors qu'aujourd'hui elles sont davantage diplômées. Certaines préfèrent ne pas grimper vers le sommet pour garder du temps pour leur famille, du moins quand les pères n'ont pas encore compris qu'ils ont un rôle qui leur est propre dans la parentalité, ce que devront finalement reconnaître leurs employeurs.

« Mais la société avantage le niveau financier aux dépens du bien-être. C'est un « job majeur » de faire des enfants, cela crée une stabilité. Il faudrait peut-être une contrainte légale pour légitimer les décisions qu'un travailleur est amené à prendre pour s'occuper de sa famille. Légitimer vis-à-vis de la hiérarchie et des collègues. Le contrat d'emploi enferme. Le système se réjouit quand il y a croissance de bénéfices mais non pas quand des parents vivent dans l'harmonie avec leurs enfants. Quand un travailleur prend un congé parental ou de maternité, il met le bouzouf et déstabilise l'organisation du travail. L'entreprise n'aime pas les enfants et la société est lâche. » Luc-André

A l'heure où l'entreprise se vante d'intégrer des préoccupations sociales, économiques et environnementales dans ses activités avec le concept de *Responsabilité sociale des entreprises* (RSE)³², n'est-il pas urgent qu'elle s'attaque sans frilosité à la question de l'égalité entre les hommes et les femmes (salaires justes, accès aux postes de direction, mixité des métiers, primes, formations...) et aide les pères comme les mères à concilier vie professionnelle et vie familiale ?

« Garder la confiance des collègues. Leur faire voir que la qualité de mon travail ne se ressentira en rien. Ce sera difficile car nous avons des obligations de publication, de nous faire connaître, de facturer comme un abruti. » Bénédicte

Des parcours professionnels différenciés peuvent être suggérés mais en veillant à ce qu'au final, ils ne se traduisent par un accès beaucoup plus réservé ou suspicieux des femmes aux postes à responsabilités. Par simple souci d'équité, les hommes – et les syndicats- pourraient

³² Responsabilité sociale des entreprises

devenir également dépositaires des politiques d'égalité sans craindre que ce soit à leur détriment. Dans une logique gagnant/gagnant, les deux sexes ont intérêt à se respecter.

Mais encore et toujours, les horaires d'entreprise et ceux de l'école s'accordent mal aux horaires des parents travailleurs et inversement ! Le Danemark et la Suède (et dans une moindre mesure la France et la province canadienne de Québec) sont les seuls pays à avoir un service complet de garde en dehors des heures scolaires. C'est indispensable notamment pour les petites organisations et les PME où les employeurs s'arrachent les cheveux quand, pour remplacer un travailleur, il faut modifier le processus de travail. Même les plus compréhensifs voient venir avec mauvaise humeur les congés parentaux, pauses-carrière ou passages à temps partiel vu les difficultés de réorganisation que représentent ces absences qu'elles soient courtes ou longues. Trouver un remplaçant compétent, répartir la surcharge de travail entre les collègues présents, parfois remotiver une équipe anxieuse, etc... sont des challenges parfois difficiles à traverser.

Mais prendre en compte la question de la paternité à égalité avec la maternité, c'est un plus pour la gestion des ressources humaines car alors les problèmes d'absences inopinées, de congés maladies dus au stress, de découragement ou de burnout (19000 en moyenne par an)³³ diminuent. Des travailleurs équilibrés contribuent mieux à la productivité et offrent une image positive de l'entreprise, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Diverses études le démontrent : la prise en compte de la parentalité des travailleurs n'est pas générateur de coûts, bien au contraire ! Ne rien faire, c'est ce qui coûte le plus cher !

« Quand je parle avec mon frère, il me dit « si un jour je lance ma société, je ne ferai pas chier pour des bêtises. Par exemple pas de problème si un travailleur emmène un enfant malade au boulot. Ça devrait être naturel ! » Bénédicte

Développer une culture organisationnelle ouverte aux familles n'a rien d'impossible pour autant que les rapports professionnels soient ouverts et aussi francs que possible. Les entreprises devraient élaborer un programme où chaque partie serait amenée à comprendre le point de vue de l'autre et à montrer une volonté réelle de coopérer. Les qualités développées « à la maison » et « au boulot » se retrouvent dans les deux mondes et peuvent même se renforcer mutuellement.

« La famille est un lieu de développement des relations affectives, de socialisation, d'éducation, de soins, de production; elle contribue à l'insertion sociale et au partage des ressources; elle permet à chacun de trouver un équilibre entre l'individualisme et la fusion dans la collectivité. Quant au travail, il est une occasion d'épanouissement personnel, il confère un statut social, procure des

³³ Au cours de la période étudiée, les médecins ont diagnostiqué 1089 cas de burnout sur les 135131 contacts patients enregistrés. La prévalence du burnout au sein de la population active belge a donc pu être estimée à 0,8%. Les résultats obtenus chez les médecins généralistes et chez les médecins du travail sont comparables. Les chercheurs ont calculé que ce résultat, rapporté à la population des travailleurs salariés belges (environ 3400000 personnes en 2010), suivis par la médecine du travail (70% d'entre eux), équivalait à 19000 cas de burnout diagnostiqués en Belgique sur la période. www.burnout-institute.org/infos/presse/JournalConseil_mars2013.pdf

ressources généralement monétaires et assure une certaine autonomie. Enfin, la conciliation de ces deux pôles devrait normalement permettre un équilibre du couple, une vie familiale plus riche, une mise en valeur du potentiel de chacun de ses membres, de meilleures perspectives de carrière pour les femmes, une sécurité économique par l'emploi, un partage des tâches familiales entre les conjoints, un partage des charges sociales et économiques entre les conjoints et la société. »

Association pour la santé et la sécurité du travail au Québec ³⁴

En conséquence, une quantité de mesures peut être prise comme celles portant sur l'aménagement du temps de travail : l'horaire flexible ou à la carte, les heures annualisées, le travail à domicile, le cheminement de carrière adapté aux exigences familiales, la réduction du temps de travail, le congé partiel, le travail partagé volontaire, le congé pour raisons familiales ou personnelles.

En sus, certaines facilités peuvent être faites en soutien financier aux parents pour la garde ou les soins de personnes à charge et pour les frais de garde et garderies pour enfants d'âge préscolaire. Sans oublier les assurances collectives familiales, les services domestiques à accès rapide, etc...

L'avantage pour les employeurs sera de voir le taux d'absentéisme réduit et la productivité plus stable. D'avoir des travailleurs satisfaits et sans stress, donc en meilleure santé qui seront plus impliqués dans les objectifs de l'entreprise et s'adapteront mieux au changement. De pouvoir remplacer le personnel sans problème et de fidéliser la main-d'œuvre qualifiée.

³⁴ www.apsam.com/sites/default/files/docs/publications/fs5.pdf

8 Au secours Les grands-parents ?

Le troisième âge a pris une allure bien différente en ce XXI^e siècle. Finis le vieillissement précoce et les bâillements d'ennui dans un fauteuil reçu en cadeau de retraite. Bonjour les voyages, les rencontres entre amis, le bénévolat, les formations (la photo, la généalogie,...) et puis Internet ! Simultanément, la diversification des types de familles, l'activité professionnelle des femmes et les attentes en matière de loisirs redéfinissent les rôles et la place des « seniors » dans la société. Et ils entendent bien vivre quelques années de liberté entre loisirs, repos et plaisirs familiaux.

« Il y a des grands-mères qui veulent beaucoup recevoir leurs petits-enfants. Mais ce n'est pas le cas de ma mère qui en fait le moins possible. » Benoît

Mais la plupart des grand-mères vivent cette étape de la vie avec un esprit collaboratif et un grand cœur.

« Ils sont onze, entre deux mois et quinze ans. Cela représente pour moi une moyenne d'occupation de 2 jours semaine : congés, vacances, maladies, escapades des parents... Ajoutons les préparations de leur arrivée et les remises en ordre après leur passage.

Je trouve tout à fait normal d'être disponible; je savoure pour eux le confort qu'ont les parents, sachant qu'un coup de fil suffit pour m'apporter un enfant fiévreux, moi qui ai vécu dans l'angoisse permanente de cette hypothèse et ai connu les grèves des enseignants, il y a une trentaine d'années. Reste à concilier les intérêts des deux parties. En effet, arrivée à la retraite, je peux enfin lire à satiété, me promener, vivre en bohème, m'engager sérieusement dans le sport et dans le bénévolat.

Or, plus je vois mes petits-enfants mieux je les connais, les apprécie et souhaite créer des liens, ce qui n'est pas facile car il faut s'adapter aux âges. Les tout-petits, c'est délicieux: calme, nourriture, jeux, conversation à la Dolto, j'adore. Le 4-9 ans sont les plus difficiles: bagarres, pleurs, excitation, sont à endiguer pour arriver à passer de chouettes moments. Une fois 10 ans, on parle, on invente, on échange, on discute presque; le meilleur âge, du moins quand l'attrait des multiples écrans ne gâchent pas tout. Après 15 ans, c'est quitte ou double! Oui, il faut doubler les attraits sinon amis, amie, écrans, etc. sont les vedettes de leurs agendas, arriver à les accrocher et réclamer au moins un bisou en arrivant !

Grand mystère pour moi : que pensent-ils d'une grand-mère qui tricote, aime faire des gâteaux et des cadeaux utiles et bios, qui roule dans une voiture dont il faut verrouiller les portes avec une clé et qui passe encore des cassettes audio ? Qui a eu une vie professionnelle mais laquelle ? Et dont le GSM ne fait même pas de photos?

C'est précisément un aspect que j'aime évoquer avec humour devant eux ; souligner que je suis le contre-pied de ce que la société leur fait miroiter comme l'absolu bonheur. Comme l'a dit le plus grand sage de tous les temps, - je ne sais pas qui - : le bonheur est de continuer à désirer ce qu'on possède et nous avons les bras pleins ! » Jackie

Les grands-mères (et parfois les grands-pères quand ils ne se plaignent pas que leur épouse en fait trop) sont fiables, disponibles jour et nuit. Ils ne coûtent rien et les enfants les adorent.

« Je n'aurais jamais sollicité mes parents comme ils le font avec nous. Nous, on se débrouillait sans eux et ils ne connaissaient rien de nos problèmes ! Parfois, je me dis que nous sommes taillables et corvéables à merci ! » Pierre

Mais même s'ils arrivent à mettre quelques limites et acceptent de s'engager pour un ou deux jours de garde seulement, il est rare qu'ils arrivent à faire respecter leur propre emploi du temps. La solution de garde mixte leur paraît idéale quand il est possible de coordonner avec la crèche et alterner avec les autres grands-parents. Mais il y a les mille et un interstices imprévisibles que la vie quotidienne réserve aux jeunes familles : maladies, congés pédagogiques, horaires flexibles des parents, quand ce n'est pas leurs loisirs. Et puis, il y a les frères et sœurs des premiers accueillis qui viennent au monde à tour de rôle, ce n'est donc jamais fini ! *« J'ai trois enfants, dit Dorothée, qui chacun en a eu trois. Les naissances se chevauchent ou se suivent. Je ne peux pas faire moins pour les derniers-nés ! Il m'est arrivé d'en avoir six à la fois, alors là, maintenant c'est non, les parents doivent s'arranger entre eux. »* Le comble, c'est que parfois les jeunes grands-mères ont à se dépatouiller pareillement pour concilier leur vie professionnelle et grand-maternelle !

Marie-Thérèse Casman, sociologue à l'Université de Liège (ULg), le dit en boutade : *« si on imaginait une grève générale des grands-parents, ça mettrait l'économie en difficulté. »*³⁵

De fait ! Les grands-mères actuelles qui furent sur les barricades en 68 ne faisaient que rarement appel à leur mère pour garder leurs jeunes enfants. Par contre, aujourd'hui elles sont nombreuses à faciliter la vie des jeunes couples. Quand on leur demande si elles n'ont pas envie de faire autre chose, elles disent avec conviction *« je ne me suis engagée que pour un jour par semaine ! »* Peut-être... mais il y a tant d'exceptions... Ce n'est pas Cécile, 65 ans, qui nous contredira. Elle n'hésite pas à renoncer à ses loisirs ou sa tranquillité pour accueillir sa douzaine de petits-enfants dont un nouveau-né dans sa grande maison. Ce n'est pas sans attraper leurs rhumes, courir de gauche à droite et se retrouver épuisée le soir car, divorcée, elle n'a pas de compagnon pour l'assister. *« Je n'aime pas dire non »*, se justifie-t-elle avec un sourire contrit. Elle est loin d'être la seule dans cette posture inconfortable où ce dévouement paraît tant naturel aux jeunes couples qu'ils ne réalisent pas combien pour leurs parents, *« s'y remettre »* n'est pas toujours évident à leur âge. Quand Dorothée, avouant sa fatigue, s'est entendu dire par son fils : *« mais Maman, je te confie les enfants pour te faire plaisir »*, elle a répondu du tac au tac. *« Alors ils viendront quand je les inviterai ! »* C'est parfois bien compliqué de se retrouver régulièrement entre vieilles copines sans que l'une ou

³⁵ www.acrf.be/publications/analyses/acrfana_2012_12_Vieillissement_optimisme_CdF.pdf

l'autre n'ait charge de petits-enfants. Alors, elles se chahutent mutuellement : « *tu ne dois pas te laisser faire, il faut pouvoir dire non !* » Dorothée soupire, non sans un petit sourire complice de grand-mère comblée : « *C'est confortable pour eux de nous avoir sous la main* ».

Mais revenons au « poste » de grand-père évoqué plus haut. L'enfant arrivant « *tout fait* » dans le couple grand-parental, c'est le grand moment d'égalité devant la nature et donc pas de raison pour que l'un des deux soit davantage sollicité a priori. Si le grand-père atteint plus vite la pension, c'est une chance pour lui de mieux prendre sa place et de vivre une expérience avec la petite enfance comme il n'a peut-être pu la vivre étant papa. Par contre, une grand-mère trop disponible ou même parfois culpabilisée à l'idée de refuser un service à sa famille rend difficile l'évolution de son propre couple appelé à construire « son troisième âge ». « *On ne peut rien organiser ensemble, elle fait passer les enfants avant moi* », se plaint Raymond, ce grand-père qui comptait bien profiter avec sa femme de leur liberté de retraités pour voyager !

Et ce n'est pas tout ! A l'autre bout de la vie, certains vieux parents demandent autant d'attention et de soins. Il n'est pas rare que des grands-mères doivent se partager entre les petits-enfants et leurs propres parents. Ainsi Catherine, dont le vieux père placé en home n'a plus toute sa tête et qui parcourt chaque semaine 200 km pour aller le voir et tenter de garder une communication affectueuse avec lui.

Entre disponibilité aux siens, du plus jeune au plus âgé, et respect de soi dans une retraite enfin libre des responsabilités et devoirs scrupuleusement accomplis durant toute une vie, l'équilibre n'est jamais assuré ! Et parfois, il faut à ces grands-mères qui deviennent en plus la mère de leur mère, un solide courage intergénérationnel.

9 Les arabesques de la politique familiale

La responsabilité des pouvoirs publics de favoriser souplement l'articulation travail-famille joue considérablement sur le niveau de vie d'un pays. Un gouvernement doit prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le taux de natalité du pays, réduire la pauvreté infantile fréquemment liée aux foyers de parents isolés sans emploi, promouvoir l'équité entre les sexes et stimuler l'offre de main-d'œuvre en lien avec la croissance économique.

« La diminution du nombre d'enfants et plus généralement le vieillissement de la population des pays de l'OCDE peuvent avoir de graves répercussions sur la physionomie future de la société et mettre en péril la viabilité financière des systèmes de protection sociale. La contraction de l'offre de main-d'œuvre fait peser sur les niveaux de vie et les finances publiques des incertitudes que l'accroissement de l'activité des femmes peut aider à lever. »³⁶

Des politiques familiales sont parfois décidées en vue de dissuader l'activité professionnelle des mères de famille et faciliter leur retrait du marché du travail. Pour deux raisons principales : soit donner la priorité des emplois aux hommes -ce fut par exemple à leur retour de la guerre en 45-, soit assurer la tâche de reproduction comprenant les charges familiales considérées comme incompatibles avec une activité salariée. Longtemps, les femmes se sont retirées du travail à l'arrivée d'un enfant, par choix culturel ou personnel ou professionnellement obligées de le faire comme par exemple les hôtesses de l'air ou les employées dans certains secteurs traditionnels!

9.1 Le chômage comme palliatif

Diminuer son temps de travail ou même y renoncer provisoirement donne-t-il droit aux allocations de chômage ? A priori non puisque toucher une allocation entraîne l'obligation de chercher un emploi. Il existe pourtant une dispense pour raisons familiales et sociales. Le parent chômeur complet qui veut se consacrer à sa famille peut demander une dispense pour une durée de 6 à 12 mois avec des possibilités de prolongation pour autant qu'il se soumette à certaines obligations. Le montant de ses allocations journalières sera de 10,22 euros, puis au bout de 24 mois ramené à 8,30 euros.

Mais le gouvernement fédéral a commencé à appliquer des politiques d'austérité qui touchent durement les citoyens les plus fragiles de notre société dont les personnes au chômage. En effet, les travailleurs, et surtout travailleuses, à temps partiel dont la rémunération, partielle, est calculée sur base d'un salaire mensuel brut de moins de 1559,38 euros, peuvent avoir droit à un complément chômage. Mais...

³⁶ Bébés et employeurs : concilier vie professionnelle et vie familiale. Synthèses, OCDE, juillet 2008. www.oecd.org/fr/els/famille/41166325.pdf

« A partir de 2015, pour ceux qui ont un complément chômage basé sur allocation d'insertion, ce complément sera supprimé s'ils en bénéficient depuis plus de 3 ans. Cette mesure s'ajoute à la politique de dégressivité des allocations de chômage et au durcissement des contrôles qui pénalisent les chômeurs à temps partiel et poussent un nombre croissant de demandeurs d'emploi vers les CPAS. (...) Le public touché : 8743 travailleurs à temps partiel bénéficient actuellement d'une allocation complémentaire calculée sur la base d'une allocation d'insertion, parmi lesquels 7731 femmes et 1012 hommes, soit une proportion de 88,4% de femmes. En ce qui concerne les catégories familiales, les 6686 chefs de famille (à peu près 6000 femmes et 500 hommes) représentent 76% des 8743 bénéficiaires. Il y a 1531 isolés et 525 cohabitants. »³⁷

9.2 Le crédit temps

« En 2004, j'ai pris un congé parental de trois mois. Je voulais apprendre à vivre à la maison : faire les courses, conduire les enfants en classe verte, gérer le linge, faire à manger, voir les enfants à quatre heures ! Il a fallu que je m'impose car cela n'a pas toujours fait le bonheur de ma femme, j'empiétais sur son domaine. Or, je voulais tout simplement apprendre et m'offrir des moments agréables à la maison. » Luc-André

Dans les mesures destinées à faciliter la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle, il faut différencier le système de *crédit-temps* dans le secteur privé de *l'interruption de carrière* en vigueur dans le secteur public. Il existe encore trois autres types de congés à objectif particulier : *le congé parental*, *le congé pour assistance médicale* et *le congé pour soins palliatifs*. Les femmes utilisent davantage ces mesures d'accompagnement et optent en général pour une interruption temporaire de la carrière à temps plein ou pour une réduction temporaire du temps de travail, principalement pour soins aux personnes de leur entourage. Parmi les hommes soumis à un régime de crédit-temps pour un mi-temps, plus de 90% des hommes sont âgés de plus de 50 ans et invoquent comme raison de cette option une préparation à la pension.

Tableau reprenant la distribution de crédit-temps pour le temps plein en fonction des raisons invoquées par les employé-e-s en 2010³⁸

Raison	Femmes	Hommes
enfants < 8 ans	4183	235
soins palliatifs	5	1
parent malade	282	71
enfant handicapé	43	6

³⁷ www.web4.ecolo.be/?travailleuses-a-temps-partiels-les

³⁸ www.igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/GenderStat_F_Hfdst1-8_tcm337-160843.pdf

Pour 71% des femmes faisant appel à un crédit-temps à temps plein, les soins constituent la raison invoquée tandis que ce pourcentage n'atteint pas 16% en ce qui concerne les hommes.

Tableau reprenant la distribution de crédit-temps pour le temps partiel et le un cinquième temps

	Temps partiel		CréditT 1/5	
	<50 ans	>50 ans	<50 ans	>50 ans
femmes	8416	20108	26902	20682
hommes	849	8848	7073	31043

Le chiffre complet des demandes de crédit-temps toutes formules est de 82350 pour les femmes et de 49809 pour les hommes.

Plus de la moitié des femmes et près de trois quarts des hommes bénéficiant d'un crédit-temps opte pour un système de réduction du temps de travail d'un jour par semaine.

« Elle a pris tous les congés possibles prévus par la loi. Mais moi je démarrais une carrière et j'ai rarement pris congé. Aujourd'hui je vois que c'est différent. Le titre de l'étude devrait être plutôt formulé : « une carrière ou un enfant », car c'est bien de cela dont il s'agit. » Fred

9.3 Dix jours de congé pour papa !

« Chaque travailleur, quel que soit le régime de travail selon lequel il est engagé (à temps plein ou à temps partiel), a droit à dix jours d'absence à l'occasion de la naissance d'un enfant dont la filiation est établie à son égard. Ces dix jours peuvent être librement choisis par le travailleur dans les quatre mois à dater du jour de l'accouchement. Ils ne doivent pas nécessairement être pris en une fois mais peuvent, au choix du travailleur, être étalés sur la période de quatre mois à partir de l'accouchement. Le jour de l'accouchement est le premier jour de la période de quatre mois. »³⁹

Mais qu'en pensent les employeurs ? Certains patrons sont fair-play, mais d'autres s'attendent à ce que le père renonce à ses congés de papa, voyant dans ce geste un signe extérieur de son implication au travail. Hélas, cette attitude patronale abusive et incivique n'est pas rare et de jeunes pères se sentent menacés de perdre leur place. La « protection contre le licenciement » prévue dans ce cas par la loi peut être facilement contournée.

³⁹www.belgium.be/fr/emploi/gestion_de_carriere/conges_et_interruptions_de_carriere/credit_temps_et_interruption_de_carriere/conge_parental et www.emploi.belgique.be

Néanmoins, le champ d'application du congé de naissance se présente comme suit : le travailleur conserve sa rémunération complète à charge de l'employeur les trois premiers jours. Pour les 7 jours suivants, une allocation lui est versée via la mutuelle. Son montant est fixé à 82% du salaire brut perdu.

9.4 Carrière entre parenthèse pour elle ou pour lui ?

Sur 52538 congés parentaux pris en 2011, 38085 l'ont été par des femmes, soit environ 73%. Autre constat : 8 travailleurs sur 10 à temps partiel sont des femmes. Pourtant, les pères sont ou seraient de plus en plus demandeurs de s'investir davantage dans l'éducation de leurs enfants et la gestion du quotidien.

Comme dans la plupart des pays occidentaux, chaque travailleur à temps plein ou à temps partiel peut suspendre sa carrière (ce qui est différent du congé de naissance) suite à la naissance ou à l'adoption d'un enfant.

- « • *Le travailleur peut suspendre sa carrière complètement pendant une période de 4 mois : cette période peut être fractionnée par mois.*
 - *Chaque travailleur à temps plein peut réduire ses prestations à mi-temps pendant une période de 8 mois : cette période peut être fractionnée par 2 mois.*
 - *Chaque travailleur à temps plein peut réduire ses prestations de un cinquième pendant une période de 20 mois : cette période peut être fractionnée par 5 mois.*
- Il est possible de combiner entre elles les différentes formes de ce congé. Ce droit court depuis la naissance de l'enfant jusqu'au moment où il atteint l'âge de 12 ans. Pendant son congé parental, le travailleur reçoit une allocation d'interruption payée par l'ONEM. »⁴⁰*

Cette allocation, forfaitaire, s'élève à 693,2 euros nets par mois dans le cadre d'une interruption complète.⁴¹

A noter que le congé rémunéré avec protection de l'emploi peut resserrer les liens des mères avec le marché du travail à condition que ce congé ne soit pas trop long et qu'il soit partagé entre les deux parents – d'après les observations récemment recueillies, il conviendrait de le fixer à six mois environ. (Information OCDE)

En 2011, quelque 76000 parents ont eu recours au congé parental. Mais la vérité est que cette mesure n'a été adoptée que par un quart des pères pour environ trois quarts des mères, ce qui ne favorise pas la présence équilibrée des deux parents pour le bien-être de l'enfant et pas non plus l'égalité professionnelle. Il faut savoir que près de neuf hommes sur dix choisissent la formule de congé à un cinquième temps ! Et que trois congés sur quatre pour soins palliatifs sont pris par des femmes !

⁴⁰www.belgium.be/fr/emploi/gestion_de_carriere/conges_et_interruptions_de_carriere/credit_temps_et_interruption_de_carriere/conge_parental

⁴¹ www.emploi.belgique.be/defaultNews.aspx?id=36533

Si le *temps partiel* se présente - pour les mères- comme le meilleur compromis entre vie familiale et vie professionnelle, il est difficile de le défendre tant que les hommes n'y ont pas recours pareillement. Il serait plus judicieux de construire des garde-fous à cette mesure en faisant, par exemple, reconnaître le « temps familial » dans le calcul de la pension en élaborant une politique fiscale en faveur des familles.

Aline Everard, présidente Femme, homme et foyer, analyse les chiffres et met en avant le rôle joué par les parents au foyer dans notre société en partant du principe que si un enfant sur trois est placé en crèche, les deux autres sont à la charge des mères, grands-mères ou autres nounous. Elle estime qu'élever ses enfants est en quelque sorte un *acte politique*. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ne devrait pas être partisane et se retrouver dans une discussion gauche/droite ou conservateurs/progressistes. Toutes sensibilités confondues, il semble pour le moins normal d'introduire la valeur du travail non rémunéré dans les comptes satellites du PIB et donc d'être reconnue dans les économies nationales. Une autre revendication du mouvement est d'octroyer une allocation parentale permettant de s'occuper des enfants et de préciser dans un édito de décembre 2009 :

« Loin de nous, la volonté de restaurer un modèle unique et traditionnel. Les aspirations des jeunes parents ont changé, les rapports aux autorités et les modes de consommation aussi. Mais, un certain désenchantement du monde a lieu, donnant naissance à de nouvelles formes de lucidité et de liberté. C'est pourquoi, forcément, cette nouvelle génération, qui a accumulé les avancées du féminisme mais également une présence parentale réduite, des parents déchirés, l'appauvrissement dû au divorce, un stress battant des records absolus, la mal bouffe, les garderies à satiété, la solitude des ados, ne peut rester indifférente. »

9.5 Pour qui la pension complète ? Et combien ?

« Une pension de retraite est une prestation qu'un travailleur reçoit à un certain âge pour une période de travail antérieure. Pour obtenir une pension de retraite, trois conditions principales doivent être remplies. Il faut avoir atteint un certain âge, le pensionné ne peut pas exercer une activité professionnelle qui dépasse un certain plafond de revenus, les cotisations légales doivent avoir été retenues du chef de l'occupation comme travailleur salarié. »⁴²

Il existe trois régimes de pension qui concernent respectivement les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les fonctionnaires nommés à titre définitif et diffèrent tant du point de vue des cotisations que des pensions octroyées.⁴³

Et il existe plusieurs types de pension:

- les pensions de retraite⁴⁴ ;

⁴² www.belgium.be/fr/emploi/pensions_et_fin_de_carriere/pensions/regles/pension_de_retraite

⁴³ Voir guide du pensionné :

www.belgium.be/fr/publications/publ_gids_gepensioneerde.jsp?referer=tcm:116-15991-64

- les pensions de survie en cas de décès du conjoint qui bénéficiait ou pouvait prétendre à une pension de retraite, le conjoint survivant peut obtenir une pension de survie ; ce régime vient d'une structure sociale basée sur un statut prioritaire et droits dérivés pour les femmes.

- les revenus garantis aux personnes âgées : la Grapa, qui est une aide financière pour les personnes âgées qui ne disposent pas de moyens suffisants. Ce dispositif peut être octroyé dès l'âge de 65 ans. Pour en bénéficier, il faut habiter effectivement en Belgique et en faire la demande jusqu'à la modification prochaine de la loi.

Selon le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE), l'écart salarial entre les hommes et les femmes, calculé sur base d'un salaire horaire brut, s'élève à 10%, tous secteurs confondus.⁴⁵ Cela a des conséquences sur la pension qui de plus est rarement complète pour les femmes puisqu'on sait que seulement 11% d'entre elles travaillent à temps plein. Le montant de la pension des salariés est calculé sur la base de trois paramètres : la durée de la carrière professionnelle, les rémunérations perçues lors de la carrière et la situation familiale.

En 2011, une travailleuse sur deux ne travaillait pas à temps plein. Or, le choix de carrière détermine la pension (de quelque 820 euros en moyenne) mais elle devra s'en contenter par rapport aux hommes qui toucheront davantage. Depuis septembre 2013, la pension maximale d'un isolé est de 2144,95 euros et de ménage de 2681,19 euros pour une carrière complète.⁴⁶

Mais prévoir sa pension semble le cadet des soucis pour nombre de femmes portées par le souci de leur famille et non la garantie de leurs vieux jours. Les congés thématiques et de crédit-temps donnent droit à une prime d'Actiris ou du Forem qui compense en partie la perte de salaire et donc « comptera » pour la pension. Mais, est-ce suffisant ? En Belgique, le montant moyen des pensions attribuées aux hommes et aux femmes diffère considérablement : en 2008, et sans tenir compte du régime, l'écart de pension entre les hommes et les femmes s'élevait à 23%.⁴⁷

« La question de la pension ne m'inquiète pas. Un moment, j'ai très bien gagné ma vie et, à un autre, j'ai eu faim, donc je ne me tracasse pas. L'important est d'avoir vécu ma vie. » Marie

Mais avec la suppression des droits dérivés et l'individualisation des droits, le mariage n'est plus un statut bouclé pour la vie. Trop de femmes ne réalisent pas suffisamment qu'elles prennent un risque très élevé en ne se garantissant pas une indépendance financière.

Lorsqu'elles se privent d'un emploi, pourront-elles en retrouver un quand les enfants auront grandi ? Le risque d'appauvrissement est loin d'être nul lorsqu'elles renoncent à un salaire et les droits qui y sont afférents. Ne pas cotiser à une pension de retraite est une bombe à retardement. Il faut rappeler que la réforme des pensions de 2011 a fait perdre aux femmes le

⁴⁴ Hélas le simulateur www.toutsurmapension.be n'est plus en ligne. La nouvelle application sensée le remplacer sera en place fin 2014

⁴⁵ Il s'agit ici des chiffres pour 2008.

⁴⁶ www.onprvp.fgov.be/FR/futur/calculateur/amount/Pages/default.aspx

⁴⁷ www.igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/GenderStat_F_Hfdst1-8_tcm337-160843.pdf

droit à la pension à 60 ans avec son calcul en 40^e (qui était justifié par leurs maternités) pour passer à une pension comme les hommes à 65 ans calculée en 45^e.

Ne pas perdre de vue non plus que le système des allocations de chômage est en train de subir des bouleversements dans le sens d'une dégressivité des allocations selon un processus de quatre phases qui se clôturera au maximum quatre ans après l'inscription au chômage. Selon la FGTB, quelque 55000 chômeurs sont susceptibles d'être exclus de leurs droits à partir de 2015 !⁴⁸

9.6 Titres-services et crèches riment avec travail

Les titres-services ont surgi en 2004, à l'initiative du gouvernement fédéral, afin de promouvoir des emplois dans les services de proximité. Tout en luttant contre le travail au noir, ils permettent d'assurer les 1001 tâches assumées jadis par les mères des générations précédentes, y compris les services aux personnes malades, âgées, handicapées ... Le travail invisible de jadis,⁴⁹ devenu un « *vrai travail* » rémunéré, provoque néanmoins des débats sur le contrat des travailleuses et sur son coût pour la collectivité.

Concernant les crèches, une étude faite par une société spécialisée dans l'accueil de l'enfance estime qu'une place de crèche coûte à la collectivité 953 euros par mois. Si comme il est prévu, il manque quelque 1800 places de crèches, il en coûtera 20584800 euros chaque année dans le budget de la Communauté française! Cette information est communiquée par l'association Femme, homme et foyer dans l'édito de sa revue publiée en décembre 2012. Mais déjà en juin 2008, le mouvement exprimait son indignation devant la différence de considération entre le travail gratuit au foyer et celui indemnisé par l'Etat : « *Quand va-t-on enfin se réveiller à la réalité que ce travail de soin, d'éducation et d'accueil, n'est « rien » lorsqu'il est presté par un des parents alors qu'il subit une métamorphose complète et saisissante lorsqu'il est presté par une tierce personne, au point d'être payé par l'Etat à concurrence de quasi deux tiers de son coût. Tu gardes MON enfant, je garde TON enfant, nous travaillons ; JE garde MON enfant, TU gardes TON enfant, nous ne faisons RIEN !* »

En fin de compte, sensibiliser les couples à ce que représente d'investissement un enfant pour que chacun prenne ses responsabilités sur le plan pratique mais également mental n'est pas une mince affaire. Il ne s'agit pas seulement de « s'occuper » d'un enfant, mais simultanément penser à son apprentissage, répondre à ses besoins affectifs et, plus trivialement, assurer les tâches quotidiennes comme acheter des couches, prendre rendez-vous chez le médecin, prévoir des vêtements propres et les repas..., ce qui est, encore aujourd'hui,

⁴⁸ www.lesoir.be/364446/article/economie/2013-11-19/quelque-55000-chomeurs-seraient-exclus-leurs-droits-partir-2015

⁴⁹ En 1995, l'Organisation des Nations-Unies (ONU) estimait à 11000 milliards de dollars la valeur annuelle du travail invisible et non rémunéré des femmes à travers la planète. (ONU, PNUD, 1995) voir afeas.qc.ca/que-faisons-nous/dossiers-prioritaires/travail-invisible/ Qualifier le travail non rémunéré d'« invisible », c'est dire que sa valeur n'est pas reconnue ou quantifiée dans les comptes nationaux comme le Produit intérieur brut (PIB). Bien que l'ONU, tout comme Statistique Canada, montre que ce travail constitue une grande richesse pour les pays, cette contribution continue d'être occultée.

largement endossé par les femmes. Comment vont-elles poursuivre leur lutte pour une meilleure répartition des responsabilités et des prises de décision qui construiront un monde plus juste autour de l'enfant ?

« J'ai diminué mon travail d'une heure par jour. J'ai rationalisé mon organisation et mes habitudes car le temps est compté. Je me suis disciplinée et cela a discipliné les gens dans la manière de remplir mon carnet de rendez-vous. » Capucine

« Au travail j'ai un collègue plus âgé qui est très attentif à ce qu'on ne s'épuise pas. Mais c'est quand même souvent à l'arraché. Je sens que si je veux ma famille, je dois revoir mon horaire de travail et avoir de la rigueur dans mon comportement. Structurer ma vie davantage pour trouver une autre rentabilité. Et, par exemple, je me suis imposé le jeudi pour aller chercher mon fils à la crèche. Il faut être organisé, réactif, improviser des solutions selon les petits problèmes qui se présentent. » Raphaël

10 « A la maison aussi longtemps que les enfants y sont ! »

Hommes et femmes ne sont « égaux » ni devant la contraception ni devant la mise au monde des bébés. Ce fait naturel de différence a justifié des attitudes, des décisions qui, dans le passé, ont joué en la défaveur des femmes jusqu'à les ostraciser voire les aliéner à leur condition de mère comprise comme naturelle et les marquer d'un destin irrévocable. Fort heureusement, les mentalités ont évolué depuis le siècle dernier. De plus, un cadre législatif s'instaure petit à petit pour soutenir un accueil de l'enfantement et de l'éducation afin de mieux le partager entre les parents.

10.1 Le triptyque du « citoyen parent »

Sonder « *l'état de bonheur des parents* », tel était l'objectif de l'enquête du Ligueur, via Internet, qui eut lieu début 2013 et à laquelle 555 parents formant un échantillon représentatif de Wallonie et de Bruxelles ont répondu.⁵⁰

Partie d'un triptyque de trois ressources qui contribuent à l'équilibre de la parentalité, à savoir *le temps, l'argent et les services collectifs*, l'enquête révèle qu'un couple sur cinq renonce à se séparer pour raison financière ! Non seulement l'argent manque pour les besoins essentiels mais le temps fait défaut également pour s'occuper des enfants et des parents et de plus les services collectifs sont trop coûteux.

Commençons par le temps⁵¹, 27% de dames sont satisfaites du temps qu'elles peuvent investir dans leurs loisirs contre 47% des messieurs. Une femme sur deux est satisfaite de sa vie affective alors que deux tiers des hommes sont contents de leur vie amoureuse. Revenons sur l'argent : ce sont encore les femmes qui ont du mal, mais il n'est pas inutile de préciser que beaucoup d'entre elles sont à temps partiel et que, dans 80% des familles monoparentales, le parent est une femme.

Mais alors qu'en est-il de la vision du bonheur de l'enfant ? 65% des parents situent le niveau d'épanouissement de leurs enfants entre 8 et 10. Les mamans y croient davantage avec 5% de plus que les papas. Se pose la question : comment améliorer la vie des uns et des autres ?

« Vous êtes 71% à dire que l'amélioration qui devrait être idéalement apportée dans votre vie, c'est gagner plus d'argent. Vient tout de suite après la réduction de votre niveau de stress : vous êtes 40% à le souhaiter. Les voyages vous changeraient les idées également puisque vous êtes 35% à les citer, juste avant d'aspirer à davantage de temps pour la famille : 33%. Si les loisirs, 30%, et l'amour (autrement dit, avoir davantage d'intimité avec votre chéri-e) sont

⁵⁰ www.citoyenparent.be/Files/media/Ligueur/2013/2013-03-06_enquete-vie-de-parents.pdf

⁵¹ Ne sont relevées ici que quelques données utiles à notre propos. Le lecteur est invité à consulter toute l'enquête.

souhaités par respectivement 30% et 23% d'entre vous, il n'en reste pas moins que le travail et la santé sont revendiqués par 21% et 20% d'entre vous. »⁵²

10.2 L'indemnisation de garde : une régression ? Pas forcément !

Si l'arrivée de la contraception a réorganisé le désir d'enfant, simultanément l'électricité et son cortège de machines et d'ustensiles ont libéré du temps. Des journées pleines à la maison pour assurer les besoins familiaux ordinaires se justifient moins qu'auparavant. S'occuper des enfants, surtout les tous-petits, est très prenant mais ils grandissent vite ! Alors, quand bien même rester à la maison permet quelques avantages et libertés, une vie d'adulte ne se suffit pas d'uniquement aimer et prendre soin des enfants, isolé-e entre quatre murs du matin au soir. L'allocation maternelle peut néanmoins se justifier ponctuellement dans le temps mais craignent certain-e-s, elle incite ou encourage davantage les mères à s'éloigner du travail. Ce qui a pour effet d'augmenter les inégalités professionnelles entre les sexes, tant sur les carrières que par rapport aux fonctions. La différenciation permanente entre les rôles masculins et le féminin arrive vite à justifier l'oppression des femmes !

L'idée d'un «salaire» parental percole depuis longtemps et d'autant mieux quand le marché du travail est difficile à intégrer. La tentation de revenir aux vieux schémas pointés sur la complémentarité entre les sexes entraînerait vite à réattribuer des rôles spécifiques à chacun en leur appliquant des valeurs différentes et donc des niveaux de considération inégaux ! Ainsi en a-t-il été par le passé.

« Mon choix : m'occuper de mon ménage et des enfants. Mon compagnon à un horaire plein et avec ses importantes responsabilités ne peut réduire son horaire de travail. Le choix de celui qui reste à la maison dépend de la qualification de chacun en général ! » Marie

La société va-t-elle arriver à fonder un nouveau modèle de partage des tâches parentales et domestiques basé sur l'égalité entre les sexes ou continuer à profiter du travail gratuit (ou chichement rétribué) des femmes ? Il semble que c'est le deuxième cas que privilégie le gouvernement allemand avec la prime au fourneau. « *Berlin veut maintenir les mères au foyer* », titrait Le Figaro du 31 juillet 2013. En effet, depuis lors l'Etat allemand attribue une allocation mensuelle de 100 euros aux mères d'enfants de moins de 3 ans qui ont fait le choix de s'en occuper à plein temps. A partir de 2014, le montant sera porté à 150 euros et concernera les enfants de 12 à 36 mois. Ce retour vers une politique familiale des années 1950, solution trouvée pour pallier le manque de crèches et encourager la natalité particulièrement faible, est très controversée. La chancelière a compensé cette mesure en promettant d'améliorer les infrastructures de garde des tout-petits et instauré un «droit à l'obtention d'une place de crèche» pour les enfants de 1 à 3 ans. Mais le schéma traditionnel connu des trois K, Kinder, Küche und Kirche (enfants, cuisine, église) ne volera pas en éclat

⁵² M. Katz, Ligue des Familles, 6 mars 2013.

de sitôt car les mentalités allemandes sont peu favorables au travail des femmes qui, lorsqu'elles font garder leur progéniture, sont appelées « mères corbeaux. »

La France, quant à elle, reste dans une situation intermédiaire en favorisant le modèle de la mère qui travaille. En effet, avec un taux d'activité des femmes (de 25 à 49 ans) atteignant 85%, elle privilégie l'emploi des femmes tout en stimulant la natalité avec notamment les crèches collectives publiques et familiales, l'allocation parentale d'éducation (APE), l'aide aux familles pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (Afeama), l'allocation de garde d'enfants à domicile (AGED) et autres crédits d'impôts.

En Belgique, en Allemagne ou en France, le plaisir et l'émotion de voir leurs enfants grandir, n'éteint pas pour de bon les attentes personnelles et les ambitions professionnelles des femmes qui ont besoin de développer leurs compétences et de vivre librement. D'ailleurs, que deviendraient leurs efforts d'études -payées par la collectivité- et leurs compétences professionnelles si celles-ci sont mésestimées ou arrêtées ?

Il faut bien reconnaître que la charge de travail des mères dépasse de loin celle de leur partenaire en ce qui concerne les tâches familiales. Elles prennent encore « naturellement » en charge les soins aux enfants, aux personnes âgées, aux malades pour autant qu'ils ne soient pas socialisés, à savoir assurés, par d'autres femmes comme dans le cadre des titres-services par exemple. En moyenne, les femmes consacrent près de 4 heures par jour aux tâches domestiques contre 2 heures 30 pour les hommes, l'arrivée de l'enfant ayant accentué le déséquilibre et renforcé le partage des rôles au sein du couple.⁵³

Mais ce déséquilibre n'est pas gravé dans le roc et, on l'a vu, une évolution se dessine, encore timide il est vrai, perceptible certainement.

⁵³ Pour un topo global en France : www.inegalites.fr/spip.php?article245

11 Conclusion

Chercher l'équilibre entre tous ceux et tout ce qu'on aime !

Cette étude concerne pareillement les hommes et les femmes. Elle se situe sur le terrain de la famille, cette communauté d'individus réunis par des liens de parenté et qui se retrouve dans toutes les sociétés humaines ! Son noyau, c'est l'enfant. Traité jadis sans plus d'intérêt qu'un petit animal, son statut a progressé jusqu'à prendre une place centrale dans la société et la famille où son univers éducatif a fort évolué. Aujourd'hui, comment regardons-nous l'enfant et comment l'écoutons-nous ? Quel est son espace de liberté ? Qui lui impose les limites ? Ces questions renvoient au rôle des parents qui sont en première ligne responsables de bien élever leurs petits, les protéger et leur assurer un avenir dans la société.

Cette étude part du désir d'enfant face à ce grand morceau du quotidien qu'est le temps passé au travail, lequel forcément se dégage de la vie privée et peut même l'ignorer ou la mutiler. Ce temps qu'on pointe pour un horaire moyen de 38 heures, source de revenus et de satisfactions mais qui se resserre et vient à manquer à l'arrivée d'un et à fortiori de plusieurs enfants. Concilier vie familiale et vie professionnelle est un challenge fait de choix incessants pour décider des priorités en ayant chaque fois envisagé le pour et le contre. Et finalement consentir à de petits arrangements ou combines invraisemblables pour sauver l'essentiel souvent menacé par le courant rapide et intense de la vie.

Mais l'éducation des enfants, c'est également le boulot de la société entière. Celle-ci s'est civilisée avec l'affirmation du masculin soutenue par un certain égocentrisme. Mais depuis le siècle dernier, des mouvements de femmes, de mieux en mieux compris et encouragés par des hommes, veulent changer le modèle et faire émerger d'autres valeurs que la performance de l'ego ou le pouvoir exorbitant de l'économie et de la finance au seul profit de quelques-uns qui de plus détruisent la nature. Puissent-ils ensemble faire avancer la société entière, loin des clivages sexistes, des rôles figés et des inégalités insensées ! Les revendications, en termes de droits pour les femmes et les hommes, finiront bien par faire place à une qualité de démocratie et de vie mûrement réfléchie. Sur cette piste, de plus en plus de femmes au travail ou même à titre citoyen, créent des réseaux, s'interrogent et se soutiennent mutuellement, expriment ce dont elles ont envie pour réussir leur vie dans un monde qu'elles veulent juste et sain, quitte à combiner l'inconciliable et à y exercer tous les rôles !

« Je suis pour la positive attitude qu'avait ma Mammy. Mais on mène pour le moment une vie d'égoïste car on ne fait rien pour la société alors qu'il y a une vie associative de quartier. » Capucine

« On manque de nature. Tout est béton dans la ville. Il faudrait plus de parcs, de terrains de jeux. En plus, on gêne les autres avec les enfants. A Bruxelles, s'est ouvert un café-poussette où on peut facilement aller boire un verre en terrasse. La ville n'est pas organisée pour les enfants ! Pas plus pour les handicapés d'ailleurs. » Raphaël

« *Mais qu'est-ce que les femmes ont dans le ventre à vouloir toujours tout assurer ?* » se demandait une internautes. Justement, un bébé est passé par là ! Le corps, l'éducation, la culture, - on a envie de dire le monde même- se sont conjugués pour ancrer au plus profond de la plupart d'entre elles l'impératif de la « *bonne mère* » avec ses normes et son potentiel diversement reconnus. Empathie naturelle, flexibilité et aptitudes multitâches font que la femme est souvent perçue comme quelqu'un de confiance qui plus est, attentive à la personne autant qu'à la vie collective. Mais elles ne sont pas les seules à imaginer d'autres modes de vie qui feraient varier des temps d'éducation et des temps de travail, des périodes de formation et de congés personnels au fur et à mesure de la croissance ou de la diminution de la charge familiale. Avec elles, les mouvements de transition qui refusent la consommation de masse imposée par l'économie néo-libérale, les militants citoyens, les ONG et tant d'autres initiatives d'éducation permanente. Ne manquent donc pas les volontaires du droit à la « *temporalité* » à la diversité reconnue des temps de vie qui sollicitent différemment les personnes, loin des anciens clivages de rôles, de sexes, de revenus et même de classes sociales, ces divisions stériles liées à l'individualisme de nos sociétés.

« Ce que je souhaite pour mes enfants ? Qu'ils puissent vivre avec une capacité de travail qui leur donne les moyens répondant à leurs besoins et ce qui est important aussi, une activité professionnelle et associative à finalité plus désintéressée. Je suis de l'avis que la présence de la maman les premières années est plus importante que le papa qui ne peut connaître la même intimité. La société devrait permettre aux mamans, selon leur choix, de vivre leurs aspirations profondes d'élever les enfants sans que ce soit une imposition et sans que cela ne dispense le papa d'être proche de sa famille. Il faut valoriser la présence à la maison comme la reconnaissance professionnelle qui donne le beau rôle à celui qui exerce son métier. » Luc-André

Mais quoi qu'il en soit des évolutions de mœurs, les faits nous obligent à reconnaître que les contradictions féminines perdurent. Selon Christine Castelain-Meunier ⁵⁴ « *Certaines femmes ont parfois une position ambivalente. Elles peuvent souhaiter que les hommes soient un peu machos, c'est-à-dire qu'ils se maîtrisent, qu'ils soient forts, les rassurent, vantent leur féminité. Les hommes reçoivent donc des messages contradictoires : il faut qu'ils soient forts et en même temps qu'ils soient doux ; qu'ils assument le boulot mais qu'ils soient disponibles dans leur vie personnelle ; qu'ils ne se prennent pas la tête mais qu'ils soient capables de créer un climat de complicité et d'érotisme. Ils doivent assurer sur tous les registres...* »⁵⁵

Mais une autre féministe, Anne-Claire de Liedekerke,⁵⁶ offre une vision plus prospective : « *la bataille entre la femme au foyer et la femme qui travaille est révolue. C'est la même femme. Elle veut travailler, se réaliser, mais le jour où elle a des enfants, elle veut avoir le temps de s'en occuper et ne pas être stressée en permanence.* » Cette déclaration ne vient pas d'une seule réflexion personnelle mais ressort dans les conclusions de « La Grande Enquête

⁵⁴ www.sante.journaldesfemmes.com/psychologie/0406macho/2interview.shtml

⁵⁵ *Ibidem.*

⁵⁶ Présidente du Mouvement Mondial des Mères.

des Mères en Europe » organisée par le MMM Europe en 2010 à laquelle 11.000 mères ont répondu en ligne sur leurs priorités et leurs souhaits. Eurofound, qui a mené l'investigation, déclare que 76% des Européennes de 18 ans ou plus sont mères, ce qui veut dire qu'elles expérimentent un changement fondamental et irréversible dans leur manière de voir la société et d'établir leurs priorités. Elles sont soucieuses du bien-être de leurs enfants et elles sont nombreuses, 89%, à vouloir être présentes et s'en occuper personnellement quand elles le jugent important. Elles veulent à 74% participer au marché du travail à certaines périodes de leur vie et pouvoir adapter leur emploi aux besoins de chaque enfant, selon leur âge et leur nombre. En conclusion, dans les conditions actuelles, plus de deux mères sur trois préfèrent un emploi à temps partiel.

Les femmes sont donc toujours bien décidées à concilier l'inconciliable : le travail et l'enfant. Raison de plus pour avancer délibérément avec ce choix d'un non choix. Et renouveler le système en bâtissant une société papa et maman admis susceptible d'accueillir sereinement ce cadeau qu'est un enfant qui grandit. De leur côté, des hommes prennent des décisions aussi, de vrais pionniers, selon le journal *Le Soir* quand ils réduisent leur temps de travail pour soutenir la carrière de leur femme ou pour passer plus de temps avec leur famille.⁵⁷

Devenir parent se prépare à la fois individuellement et collectivement. Il importe d'observer autour de soi, de s'informer et d'étaler strictement tous les problèmes concrets afin de déterminer qui fait quoi et comment ? Cela commence par une prise de conscience de son propre projet et de celui de son couple, d'interroger le bien-fondé des rôles transmis par la société, de se situer l'un et l'autre par rapport à l'emploi, de s'informer sur les mesures législatives et les services collectifs et enfin de sonder l'entourage relationnel susceptible de contribuer à son projet d'enfant.

Des efforts et de la générosité sont indispensables pour s'accorder entre parents. De la réflexion et de la détermination le sont également pour affronter les exigences patronales. Et c'est possible, tout simplement parce que faire des enfants et gagner sa vie font l'un et l'autre partie de la vie ordinaire des hommes et des femmes.

Cette étude a tenté de suivre le chemin intérieur que peut faire un jeune couple voulant réfléchir à partir de sa disposition à faire un enfant. La question « *Un enfant ou un travail : faut-il choisir ?* » nous force indubitablement à réagir, à trouver des solutions et à faire des choix. Comment ? En restant posée et en se nourrissant d'informations, de réflexions, de suggestions, de choix personnels, de remises en question, de sentiments et même d'émotions. Tant d'acteurs interviennent dans une histoire familiale. Nous avons tenté de cerner leurs priorités et les valeurs qu'ils et elles entendent vivre et rencontrer au quotidien. Deux axes nous ont paru essentiels : d'une part renforcer la pleine reconnaissance de l'activité d'éducation des enfants et d'autre part exiger le respect du travailleur, de la travailleuse sans rogner sur sa responsabilité de parent et même, au contraire, l'intégrant.⁵⁸

⁵⁷ *Hommes sweet home : des papas qui ont choisi de rester au foyer.* Enquête publiée par *Le Soir*, le 18 novembre 2013.

⁵⁸ Il faut reconnaître que c'est souvent l'inverse quand le travailleur ramène dossiers ou soucis à la maison.

La famille, quelles que soient la définition et la forme qu'on lui donne, est le terreau de la société, on n'a encore rien trouvé du mieux ! Mais elle doit être soutenue pour être forte dans son rôle de refuge et de tremplin. Les parents le savent bien. Tout le monde le sait et tout le monde doit y participer.

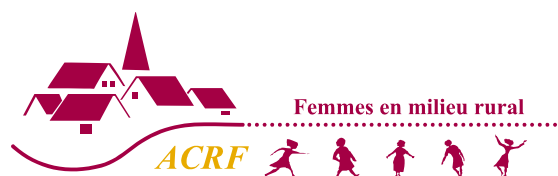
Que cette étude permette de porter un regard global sur une problématique discutée et vécue par beaucoup de couples, de familles et de grands-parents. Et, à partir de là, invite à trouver des alternatives pour viser une société « enfants et parents contents » où les tensions inévitables entre la vie familiale et la vie professionnelle se régulent sans trop faire d'histoires. Que chacun, que chacune, puisse trouver ou inventer des solutions adéquates, originales (mais pas forcément), selon ses choix de vie et ses valeurs profondes.

Quelque 180 groupes de femmes présents aux quatre coins de nos campagnes wallonnes constituent l'Action Chrétienne Rurale des Femmes, mouvement d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'ACRF est un mouvement ouvert à toutes les femmes vivant en milieu rural avec une attention particulière à celles qui prennent rarement la parole.

L'objet social de l'ACRF consiste à

- Promouvoir une qualité de vie pour les femmes
- Favoriser le développement intégré de l'espace rural
- Encourager la solidarité en milieu rural, en lien avec une référence chrétienne ouverte et dans le respect de pratiques démocratiques.



Avec le soutien
de la Fédération Wallonie - Bruxelles